



COOPÉRATION

Denis Sassou N'Guesso évoque les relations entre le Congo et la Russie



À quelques jours des festivités du 9 mai à Moscou, auxquelles il prendra part sur invitation de son homologue Vladimir Poutine, le président Denis Sassou N'Guesso a précisé, le 26 avril à Brazzaville, à l'agence de presse russe African initiative, l'historique des liens qui unissent la République du Congo et la Fédération de Russie ainsi que l'opportunité de les consolider.

« Le Congo et l'Union soviétique ont établi des relations diplomatiques le 16 mars 1964. Je me suis rendu plusieurs fois en Union soviétique, parfois en tant que cadre de l'armée populaire nationale, mais aussi comme ministre et chef d'État. J'ai pu rencontrer de nombreuses personnalités soviétiques. J'y ai effectué une visite d'État à l'invitation du président Brejnev », a déclaré le président de la République.

Pages 8-9

Le président Denis Sassou N'Guesso lors de l'interview

COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

De nouvelles localités à connecter avant fin 2025



Des membres du comité du FasuCeAdiac

Le comité du Fonds pour l'accès et le service universels des communications électroniques a tenu une session hier à Brazzaville au cours de laquelle il a dressé son bilan 2024-2025, annoncé la connexion de dix nouvelles localités et de la création des centres multimédias dans les zones blanches pour connecter les habitants à Internet. Il prévoit de mobiliser 1% du chiffre d'affaires des opérateurs du secteur pour réaliser ses priorités.

Page 4

FOOTBALL

La CAF se dote de cinq nouveaux vice-présidents

Éditorial

Pays de l'Est

Page 2

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, a annoncé au cours d'une réunion du comité exécutif la nomination de cinq nouveaux vice-présidents de l'institution. Il s'agit du Marocain Fouzi Lekjaa (premier vice-président) du Ghanéen

Kurt Okraku (deuxième vice-président), du Gabonais Pierre Alain Mounguégui (troisième vice-président), de la Congolaise (RDC) Bestine Kazadi Ditabala (quatrième vice-présidente) et du Mozambicain Feizal Sidat (cinquième-vice-président.

Page 14

SANTÉ

Un rapport appelle à lutter contre les faux médicaments



Un vendeur de médicaments de la rue

Selon un rapport de l'Institut national de recherche en sciences de santé, les médicaments vendus à la sauvette exposent les populations à des risques sanitaires. Le document

souligne les mauvaises conditions de conservation de ces médicaments dont les effets secondaires sont ignorés par les acheteurs.

Page 7

ÉDITORIAL

Pays de l’Est

La République du Congo procède avec certains pays d’Europe de l’Est, depuis un bon moment, au réchauffement de leurs relations plongées pendant plusieurs décennies dans une hibernation après la Perestroïka et l’avènement de l’ère démocratique en Afrique.

Le but poursuivi étant, entre autres, d’ouvrir de nouvelles perspectives de coopération au moyen de la mise en œuvre des projets structurants d’intérêt commun, du partage d’expériences et d’expertise, ainsi que des échanges réguliers entre les parties.

Le mémorandum d’entente sur les consultations politiques et l’accord sur l’exemption des visas pour les détenteurs des passeports diplomatiques et de service que vient de signer le chef de la diplomatie congolaise à Belgrade avec son homologue serbe participent de cette volonté.

D’autres engagements ont également été pris par le Congo avec les pays de la même région, notamment la Russie, l’Azerbaïdjan et le Kazakhstan pour ne citer que ceux-ci. De par le passé, plusieurs ressortissants congolais ont été formés dans les écoles et universités de ces Etats qui appartenaient jadis à l’ex-URSS.

Au regard du potentiel économique du Congo, les experts des deux côtés sont appelés à se plier en quatre pour matérialiser les ambitions des dirigeants afin d’éviter que la montagne n’accouche d’une souris au moment où le monde connaît un tournant décisif avec le repliement de certains « grands pays ».

Les Dépêches de Brazzaville

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La FAO disposée à accompagner le Congo

Le coordonnateur du bureau sous-régional de l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) pour l’Afrique centrale, le Dr Athman Mravili, a réitéré le 24 avril, à Brazzaville, au président du Sénat, Pierre Ngolo, la volonté de cette agence onusienne d’accompagner le processus législatif dans le pays, notamment dans la réalisation des études techniques préalables à la formulation des lois concernant les questions alimentaires et la sécurité alimentaire.



Pierre Ngolo s’entretenant avec Athman Mravili/DR

Les échanges entre les deux personnalités se sont déroulés en marge de la session de formation sous-régionale sur le droit à l’alimentation et l’agriculture sensible à la nutrition, organisée du 23 au 25 avril à Brazzaville, par la FAO, en partenariat avec le parlement congolais et la coopération espagnole. « Nous voulons exprimer les remerciements de la FAO au Parlement congolais pour accueillir la formation de renforcement des capacités des parlementaires de l’Afrique centrale sur la question de droit à l’alimentation et de l’agriculture sensible à la nutrition », s’est exprimé le Dr Athman Mravili.

Ouverte en présence des présidents des

deux chambres du Parlement congolais, en présence des ministres en charge de l’Agriculture, Paul Valentin Ngobo, et de l’Economie forestière, Rosalie Matondo, cette formation a connu la participation des représentants du Gabon, de la Centrafrique, du Cameroun, de la Guinée équatoriale, du Tchad, de Sao Tomé-et-Principe, du Congo, ainsi que des hauts techniciens de la FAO venus de Rome et du bureau sous-régional de l’Afrique centrale. Le coordonnateur du bureau sous-régional de la FAO pour l’Afrique centrale a, par ailleurs, transmis au président du Sénat les salutations du directeur général de cette institution pour le succès diplomatique du Congo suite à l’adoption de la

résolution des Nations unies instaurant la Décennie africaine et mondiale de l’afforestation et du reboisement. Une résolution qui va commencer dans la pratique en 2027 mais dont la partie africaine a déjà commencé.

Pierre Ngolo, de son côté, a réitéré la vision du Congo dans l’agriculture. Une vision matérialisée par la notion des Zones agricoles protégées. « Le président du Sénat, soucieux de ce qui se passe sur le terrain, a souligné aussi l’importance de ne pas oublier dans ces chaînes de valeur et de production agricole, la question de la pêche et de la pisciculture », a conclu Athman Mravili.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N’Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d’agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PERSPECTIVES 2026

La Fédération de l'opposition peaufine ses stratégies

La Fédération de l'opposition congolaise (FOC), constituée de l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC), du Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad), et de la Composante Jean-Marie Michel Mokoko (CJ3M), a tenu le week-end à Brazzaville sa session ordinaire du conseil fédéral. Une occasion pour ce cartel de renforcer sa dynamique à l'orée d'une échéance politique majeure.

La réunion a été dirigée par le président de cette plateforme, Jean Félix Demba-Ntelo. Elle était axée, entre autres, sur l'examen des rapports synthèses des activités du bureau politique, la position de la Fédération de l'opposition sur le rassemblement de ses forces et de ses propositions sur la tenue du dialogue national inclusif. Les dirigeants de cette coalition ont débattu de la déclaration du président de la FOC à la suite de la célébration de la date du 5 février 1979. Ils ont également réfléchi sur les perspectives de 2026.

Evoquant les échéances électorales de l'année prochaine, la FOC a réitéré sa volonté d'y participer de manière démocratique, tout en sachant que « l'élection est déjà jouée d'avance ». « Malgré que rien ne va changer dans l'or-



Des responsables de la FOCAdiac

ganisation de l'élection présidentielle de 2026, la FOC tient à y participer de façon démocratique. Toutefois, nous refuserons d'exposer

nos militants aux risques d'un soulèvement populaire, étant donné que le Congo vit une dictature des plus violentes », a indiqué Jean Félix

Démba-Ntelo.

Toutefois, la FOC exige la tenue d'un dialogue national inclusif avant la tenue de la présidentielle. Ces assises po-

litiques, selon la FOC, doivent être précédées par la libération inconditionnelle de Jean-Marie Michel Mokoko et d'André Okombi Salissa, incarcérés depuis 2016. Ces derniers exigent aussi le retour de tous les exilés politiques. Une occasion pour eux de décrier l'atmosphère politique dans le pays.

A l'issue des travaux, les opposants ont adopté non seulement une feuille de route pour garantir le bon fonctionnement optimal de leur cartel, mais aussi l'implantation territoriale des plateformes. Un programme similaire devrait être mis en place dans tous les pays occidentaux. La session ordinaire du conseil fédéral de la FOC a été coprésidée par Jean Félix Demba-Ntelo, Clément Miérassa et Jacques Banangandzala.

Firmin Oyé

NKENI-ALIMA ET CONGO-OUBANGUI

Les préfets peuvent compter sur le soutien de l'Arem'eau

Le président de l'Association des ressortissants du monde de l'eau (Arem'Eau), Gabriel Valère Eteka-Yemet, a, au cours de la réception du nouveau préfet du département de Congo-Oubangui, Habib Obambi Oko, en absence de la préfète de Nkeni-Alima, Alphonsine Akobé Opangana, rassuré ces derniers de leur disponibilité à les accompagner en tant que de besoin.

Les membres du bureau exécutif et ceux du commissariat aux comptes de l'Arem'eau ont échangé avec le préfet du département du Congo-Oubangui au bord de la rivière Djiri, dans la périphérie nord de Brazzaville. « L'Arem'eau est une force de proposition et d'appui aux pouvoirs publics. C'est pourquoi son bureau exécutif, de même que son commissariat aux comptes, ici présents, souhaite attirer l'attention sur la disponibilité des membres de l'association à vous accompagner en tant que de besoin », a lancé Gabriel Valère Eteka-Yemet.

L'Arem'eau a, en effet, remercié le président de la République pour avoir songé à créer deux nouveaux départements, dans l'espace Arem'eau, et de procéder à la nomination des animateurs de ces départements. Profitant de cette première rencontre officielle, le bureau exécutif de l'Arem'eau a présenté aux préfets un cahier des charges portant sur les onze points. Il s'agit, entre autres, du traitement durable des inondations ; de l'amélioration des conditions de transport fluvial, de sûreté et de sécurité dans le monde de l'eau, avec la construction et l'aménagement des zones de relâche ;

de la poursuite de la politique de maillage de cet espace en infrastructures routières. Il y a aussi l'adaptation des infrastructures administratives, sanitaires et scolaires à l'environnement du monde de l'eau ; l'amélioration des politiques de déploiement de la pêche continentale, à travers la pisciculture, l'aquaculture, les cages flottantes ; les instruments de pêche adaptés aux moyens de transport du monde de l'eau ; la délimitation, la démarcation et la surveillance des frontières.

A cela s'ajoutent le traitement de l'étiage par le curage des berges des cours d'eau constituant les principales voies de communication intérieures ; l'assainissement des localités du monde de l'eau ; la gestion des conflits latents ou ouverts dans les villages, du fait de la mauvaise application des procédures de désignation des présidents et du fonctionnement des comités de villages, par l'administration locale ; la déserte en eau et en électricité rurale adaptée à cet environnement ; l'approvisionnement en produit pétrolier, le long du corridor fluvial.

Elargir le champ d'activités de l'association

Exprimant sa profonde gratitude à l'Arem'eau pour cette



Gabriel Valère Eteka-Yemet remettant le cahier des charges à Habib Obambi Oko

réception consistant à célébrer ma nomination au rang de préfet du département du Congo-Oubangui, Habib Obambi Oko s'est dit ravi de savoir qu'il peut compter sur le soutien, l'accompagnement des membres de cet espace dans sa nouvelle aventure. « Je ne réussirai pas seul, mon échec sera le vôtre, ma réussite sera la vôtre. C'est ensemble, grâce à notre collaboration que nous pourrons surmonter tous les défis cités par monsieur le président. Je compte sur chacun d'entre vous pour m'aider à identifier et à endiguer ces défis afin que nous puissions réaliser de grands projets pour notre communauté. Ensemble nous avons

la possibilité de faire une réelle différence. Merci pour votre confiance et votre engagement, j'ai hâte de travailler à vos côtés pour atteindre nos objectifs communs », a déclaré le préfet du département du Congo-Oubangui.

Créée le 28 avril 1998 à Brazzaville, l'Arem'eau rassemble les filles et fils des districts et localités de Bokoma, Liranga, Pikounda, Ntokou, Loukolela, Mossaka, Makotimpoko, Tchikapika, Lokokoua et Kouyoungandza. Au-delà de cet espace, elle se propose de regrouper, dans les années à venir, tous les ressortissants du monde de l'eau de la République du Congo, du nord au sud, de l'est à l'ouest et aussi ceux de

tout le long du fleuve Congo, des sources à l'embouchure. L'association a, dans ses objectifs, la recherche des solutions aux nombreux problèmes qui affectent l'espace considéré. L'Arem'eau met, depuis plus de deux décennies, un point d'honneur à faire le plaidoyer pour la recherche des solutions pérennes à la lancinante question des inondations cycliques qui affectent le monde de l'eau ; mener des réflexions sur les caractéristiques spécifiques de chaque localité du monde de l'eau ; mettre sur pied un « fonds inondations », pour lui permettre de réagir en tout temps, tant sur les situations d'urgence que de relèvement.

Parfait Wilfried Douniama

INCLUSION NUMÉRIQUE

Dix nouvelles localités à connecter avant la fin de l'année

Le comité du Fonds pour l'accès et le service universels des communications électroniques (Fasuce) s'est réuni, le 28 avril à Brazzaville, pour dresser le bilan 2024-2025 et fixer les priorités pour les douze prochains mois. Au moins dix centres multimédias devront être construits cette année dans les zones blanches, pour assurer l'accès à internet aux habitants.

L'objectif du comité du Fasuce est d'atteindre à terme 100 sites connectés, ce qui représente 5% de la population congolaise. Concernant le budget, le fonds entend mobiliser 1% des chiffres d'affaires des opérateurs, afin de pouvoir répondre à ces priorités définies par le gouvernement. D'après le président du comité du Fasuce, Luc Missidimbazi, le fonds compte impacter davantage les communautés autochtones et les personnes vulnérables.

Le bilan de l'exercice écoulé est satisfaisant, selon le président du comité du Fasuce. « Avec l'appui des opérateurs qui sont des partenaires, nous sommes en train de réaliser la vision du chef de l'État, ce



Les membres du comité à l'ouverture des travaux/Adiac

qui n'est pas négligeable au vu de l'impact sur la population [...] Les jeunes sourds de Brazzaville, par exemple, ont bénéficié d'une formation en numérique au centre multimédia, avec un contenu adapté à leur besoin. Dans la Likouala, nous avons mené des opérations pour installer des nouveaux sites auprès des communautés autochtones», a laissé entendre Luc Missidimbazi.

Au cours des trois dernières années, le fonds a permis la connexion de 200 sites sur l'ensemble du pays, la création d'une vingtaine de centres-multimédias et la construction d'une cinquantaine de bibliothèques.

Fiacre Kombo

INTERVIEW

Amélia Lakrafi : « Il faut aussi que l'APF s'adapte au contexte africain »

De passage à Brazzaville où elle a pris part à la 16^e Conférence des présidents des Assemblées parlementaires de la francophonie (APF) section Afrique, la députée de la 10^e circonscription des Français établis hors de France, Amélia Lakrafi, s'est prêtée aux Dépêches de Brazzaville. Elle évoque le rôle-clé que doit jouer l'APF dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques, des transitions politiques délicates, des conflits armés et le développement durable.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous avez participé à la 16^e Conférence des présidents des Assemblées parlementaires de la francophonie (APF) section Afrique. Quels ont été, selon vous, les enjeux et les objectifs de ces assises ?

Amélia Lakrafi (A.L.) : Le premier enjeu est de favoriser la rencontre et la coopération entre les parlements de la région Afrique – qui inclut également le Moyen-Orient – l'une des quatre grandes régions de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Cette conférence s'inscrit dans l'agenda stratégique de l'APF, qui est la deuxième plus grande organisation après l'ONU avec 95 parlements et groupements de parlements membres, en juillet nous serons 99 parlements représentant 94 pays. Dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques, des transitions politiques délicates et des conflits armés, comme ceux en République démocratique du Congo ou au Sahel, il est crucial que les représentants des peuples puissent continuer à dialoguer, même lorsque les chefs d'État ne se parlent plus.

C'est là que l'APF joue un rôle-clé : elle agit comme un espace parlementaire de paix, de solidarité, de coopération et même de diplomatie préventive. Nous avons

aussi abordé les enjeux de développement durable, d'éducation, de lutte contre la désinformation et d'échanges économiques. Il est important de rappeler que la Francophonie est aussi une communauté économique, et que les coopérations interparlementaires peuvent favoriser l'émergence de partenariats commerciaux régionaux.

LDB : La conférence des présidents de la région Afrique de l'APF est devenue, au fil des années, un espace politique de débats, de propositions et d'échange d'informations. Quels sont aujourd'hui les défis auxquels fait face cette organisation ?

A.L. : Ce ne sont pas tant l'organisation elle-même que les parlements membres qui font face à de nombreux défis. Aujourd'hui, dans un monde où l'Europe se replie de plus en plus sur elle-même et où les grandes puissances redéfinissent leurs alliances, les parlements francophones africains doivent renforcer leurs synergies. L'APF constitue à ce titre un formidable levier : elle permet aux peuples de continuer à dialoguer, d'échanger leurs bonnes pratiques législatives, de mener des médiations parlementaires et de créer de la valeur ensemble. Nous avons évoqué à Brazzaville

la nécessité d'accompagner les parlements membres dans la numérisation des processus législatifs, la formation des parlementaires, le renforcement du contrôle de l'action gouvernementale et la participation citoyenne. Il faut aussi que l'APF s'adapte au contexte africain : 60 % de la population y a moins de 25 ans. Il est temps de donner davantage la parole aux jeunes dans nos processus parlementaires.

LDB : Les Parlements francophones de l'Afrique doivent s'affirmer comme des acteurs de premier plan de la démocratie, du développement, de la stabilité et de la paix. Pensez-vous qu'ils jouent pleinement ce rôle ?

A.L. : La prise de conscience est réelle, et c'est déjà une étape importante. Ce que nous constatons, c'est une volonté croissante des présidents d'Assemblées africaines d'agir en coalition, en s'alignant sur une feuille de route commune. Par exemple, des initiatives parlementaires ont vu le jour pour accompagner des processus de paix comme entre la RDC et le Rwanda.

En tant que déléguée générale de l'APF, je veux mettre à disposition de toutes les sections les ressources nécessaires pour renforcer leur capacité d'action : outils



de formation, missions d'observation, partage de textes législatifs modèles, accompagnement sur les questions de cybersécurité, de genre ou de transition écologique. Concernant les pays de l'AES (Alliance des États du Sahel), même en cas de retrait de certaines instances, la Francophonie parlementaire demeure une maison ouverte. Il faut continuer à tendre la main, car la stabilité du continent nous concerne tous.

LDB : Vous avez rencontré les Français installés à Brazzaville et échangé avec des représentants de la communauté d'affaires de votre pays. Quel message leur avez-vous apporté ?

A.L. : Avant tout, je suis venue pour les écouter. Ces Français installés au Congo sont des acteurs de terrain précieux : ils créent des emplois, forment des jeunes, et véhiculent une image dynamique et bienveillante de

la France. Ce sont nos ambassadeurs du quotidien.

J'ai été frappée par la richesse des initiatives locales. Le projet Kosala, par exemple, est une pépite : né au Congo, il s'étend maintenant au Gabon, au Sénégal et dans d'autres pays, en offrant aux jeunes des formations en numérique, des espaces d'incubation, et des opportunités concrètes d'emplois.

Autre signal fort : la présence du salon Osiane, événement majeur du numérique en Afrique centrale, qui sera représenté cette année à VivaTech à Paris. C'est une belle vitrine pour valoriser l'innovation africaine et renforcer les ponts économiques et technologiques entre la France et le continent africain.

Je repars de Brazzaville remplie d'énergie, convaincue qu'en soutenant ces acteurs, nous bâtissons ensemble un avenir commun.

Propos suscités par Guy-Gervais Kitina

BASSIN DU CONGO

Les forêts menacées de pertes majeures d'ici à 2050

Une nouvelle étude révèle que le bassin du Congo a perdu plus de 352 000 kilomètres carrés de couvert forestier entre 1990 et 2020, soit environ 8,5 % de sa superficie forestière totale.

Si les tendances actuelles se poursuivent, entre 174 000 et 204 000 kilomètres carrés supplémentaires (soit 3,7 à 4 %) pourraient être perdus d'ici à 2050. Les principales causes sont la croissance démographique et les changements climatiques.

La recherche, dirigée par le Dr Yisa Ginath Yuh du WWF et de l'Université Concordia au Canada, a examiné les changements du couvert forestier sur une période de 60 ans. En utilisant des outils modernes comme les données satellites, l'intelligence artificielle (machine learning) et l'informatique en nuage (cloud computing), l'équipe a cartographié l'utilisation des terres et la déforestation en Afrique centrale. L'étude couvre une superficie de 2,3 millions de kilomètres carrés, soit environ 57 % du territoire terrestre du bassin du Congo. Elle montre que la déforestation est principalement causée par l'agriculture industrielle, l'agriculture à petite échelle et l'expansion urbaine — des pressions souvent liées à des facteurs économiques plus larges. Entre 1990

et 2020, les pertes de forêt ont été en moyenne de 5,2 %, 1,2 % et 2,1 % selon les décennies.

« Si l'utilisation actuelle des terres se poursuit, nous pourrions perdre plus de la moitié des forêts restantes d'ici à 2050 », alerte le Dr Yuh, ajoutant que « Cela aurait des conséquences graves sur la biodiversité et entraînerait une hausse des émissions de carbone ».

Le bassin du Congo joue un rôle fondamental dans le stockage du carbone et la régulation du climat. Ses forêts aident à stabiliser les températures mondiales et abritent de nombreuses espèces uniques. Pourtant, la vitesse de la perte forestière s'accélère.

« Nous voulons que ces données servent à orienter une meilleure gestion des forêts », souligne le Dr Kouamé Paul N'Goran, responsable du suivi environnemental pour le WWF dans le bassin du Congo, poursuivant: « Nos résultats montrent l'importance de politiques de conservation renforcées, telles que celles soutenues par le programme Redd+ des Nations



Vue de la forêt de la Likouala/DR

unies ».

L'étude met également en évidence le rôle des nouvelles technologies pour améliorer le suivi forestier. Grâce à des cartes haute résolution et à des modèles prédictifs, les chercheurs proposent de nouveaux outils pour aider les planificateurs de la conservation à prendre des décisions éclairées. Le bassin du Congo est déjà au

cœur de nombreux programmes de conservation. Cette étude apporte des données actualisées qui peuvent contribuer à renforcer ces efforts. « Perdre plus de 352 000 km² de forêt en 30 ans est un signal clair : il faut changer d'approche. Protéger ces forêts est essentiel, tant pour les populations que pour la planète », conclut le Dr N'Goran.

Signalons que l'étude a été dirigée par le Dr Yuh et une équipe de six scientifiques. Ils ont utilisé des outils de données avancés pour analyser les schémas de déforestation et fournir des informations pratiques pour orienter les politiques forestières et les efforts de conservation dans le bassin du Congo.

Fortuné Ibara

BIODIVERSITÉ

Des parties prenantes s'approprient la Stratégie et le Plan d'action national

Le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a organisé, les 25 et 26 avril à Brazzaville, avec le soutien technique et financier du Fonds pour l'environnement mondial et du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), une consultation des parties prenantes en vue de consolider le draft 1 de la Stratégie et du Plan d'action national de la biodiversité (SPANB) en République du Congo.

L'objectif principal de l'atelier a été de susciter l'appropriation de la SPANB en cours d'actualisation par les organisations des jeunes, des femmes et des populations autochtones et communautés locales (CLPA). Il s'agissait spécifiquement de présenter draft1 de la SPANB en cours d'actualisation ; de recueillir les attentes et priorités des jeunes, des femmes et des CLPA en matière de gestion durable de la biodiversité ; de collecter des recommandations pratiques pour l'élaboration de la SPANB en tenant compte des réalités locales ; de sensibiliser et impliquer les couches sociales vulnérables dans le processus d'élaboration de la SPANB.

La directrice générale du développement durable, Olga Rosine Ossombi Mayela, dans son mot d'ouverture, a rappelé l'importance de la biodiversité dans le bien-être humain, la santé de la planète et la pros-



Les participants/Adiac

périté économique de tous les peuples. Elle est, en effet, essentielle à la réalisation de modes de vie équilibrés et en harmonie avec la terre nourricière. Selon elle, cet atelier fait suite à plusieurs activités, notamment les ateliers techniques et plus récemment, le lancement officiel du processus de mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

« Ces différentes activités ont permis d'élaborer le draft1 de la SPANB qui vous est présenté et qui va vous donner l'occasion aussi bien de vous en approprier que d'y apporter vos contributions nécessaires pour sa consolidation », a-t-elle rappelé.

Olga Rosine Ossombi Mayela a, par ailleurs, indiqué que le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal

comporte 23 cibles mondiales orientées vers l'action et devant faire l'objet de mesures urgentes au cours de la décennie allant jusqu'à 2030. Les actions définies dans chaque cible doivent, a-t-elle poursuivi, être lancées immédiatement et achevées d'ici à 2030. Ensemble, les résultats permettront d'atteindre les objectifs axés sur les résultats pour 2050. « Les actions visant à

atteindre ces cibles doivent être mises en œuvre conformément à la Convention sur la diversité biologique et à ses protocoles, ainsi qu'à d'autres obligations internationales pertinentes, en tenant compte des contextes, des priorités et des conditions socioéconomiques de chaque pays », a conclu la directrice générale du Développement durable.

Parfait Wilfried Douniama

RÉSERVE DE DZANGA SANGHA

Incinération des outils du braconnage

Plus de 157 000 câbles d’aciers et 465 armes à feu, autrefois utilisés par les braconniers, ont été brûlés et enterrés à Bayanga, dans la zone périphérique de la réserve spéciale de Dzanga Sangha, en République centrafricaine.

Les outils dangereux ont été récupérés au cours des trois dernières années par les éco-gardes qui patrouillent dans la forêt autour de Bayanga. En les brûlant, ils veulent envoyer un message fort : la faune est une priorité. Dzanga Sangha est une zone protégée qui abrite des éléphants, des gorilles, des chimpanzés et d’autres animaux magnifiques. C’est un trésor naturel de la Centrafrique. Chaque année, des centaines de touristes viennent découvrir sa beauté. Mais le braconnage reste un grand danger non seulement pour les animaux, mais aussi pour le tourisme et les moyens de subsistance de la population locale. « *Le nombre de collets et d’armes que nous avons saisis montre à quel point la menace est grave* », a déclaré Gervais Mbata, ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. « *Mais cela montre aussi notre engagement à protéger ce parc*



Destruction d’armes à feu et de pièges métalliquesDR

et à lutter contre le braconnage », a-t-il ajouté. Il a rappelé que le parc fait partie du bassin du Congo, souvent appelé le « deuxième poumon » de la planète après l’Amazonie. « *Si nous dé-*

truisons ces forêts et ces animaux, nous détruisons l’humanité », a-t-il averti, appelant les habitants et les responsables de Bayanga à s’unir contre le braconnage. Le message a été renforcé par

Ngola Marie Françoise Ramadan Mamata, ministre des Arts, de la Culture et du Tourisme. « *Nous devons protéger ce parc magnifique. Si les animaux disparaissent, cela nuira au tourisme, qui*

apporte de l’argent au pays et aux communautés locales et autochtones. Les animaux donnent leur âme à la forêt. Sans eux, elle perd sa beauté », a-t-elle déclaré. **Fortuné Ibara**



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
www.fao.org

Renforcer les compétences des parlementaires d’Afrique centrale et de leurs partenaires pour promouvoir le droit à l’alimentation et une agriculture sensible à la nutrition

Une formation sous-régionale pour intégrer nutrition et droit à l’alimentation dans les politiques.

Brazzaville, le 28 avril 2025 – La formation sous-régionale sur le droit à l’alimentation et l’agriculture sensible à la nutrition s’est achevée le vendredi, 25 avril 2025 dans l’hémicycle de l’Assemblée nationale de la République du Congo. Cet événement, facilité par l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) avec le soutien de la Coopération espagnole, a rassemblé des parlementaires, des représentants des organisations internationales, des universitaires et des acteurs de la société civile dans une réflexion commune sur les solutions nécessaires pour combattre la faim et la malnutrition en Afrique centrale. Cette formation avait pour objectif de renforcer les capacités des parlementaires et autres acteurs multisectoriels à comprendre le caractère holistique des réponses à apporter aux niveaux national et sous-régional dans la formulation des politiques sensibles à la nutrition. Pendant trois jours, les échanges ont souligné l’importance de la dimension nutritionnelle dans la sécurité alimentaire, ainsi que l’importance de l’agriculture sensible à la nutrition pour garantir le droit à une alimentation adéquate pour tous. La FAO a démontré que la garantie du droit à l’alimentation doit être une boussole pour les États dans l’élaboration des politiques et stratégies aux échelles nationale et sous-régionale. Le droit à l’alimentation : un droit pour tous, une faim pour personne Les gouvernements et les parties prenantes sont donc appelés à agir pour transformer les systèmes alimentaires par le prisme du droit à l’alimentation qui est un droit humain. De ce point de vue, nourrir les populations implique d’agir sur l’ensemble des étapes, de la production à la consommation, en intégrant les relations humaines, institutionnelles et environnementales, et en veillant à leurs effets sur la santé et la nutrition. Pour y parvenir, il est essentiel de transformer et

d’améliorer les institutions, les infrastructures, les règlements et les marchés qui structurent les systèmes alimentaires. Les ressources investies doivent également être optimisées pour rendre ces systèmes plus équitables et durables. Ces transformations doivent bénéficier aussi bien aux travailleurs qui tirent leurs moyens d’existence de ces systèmes, qu’aux consommateurs, qui achètent les aliments. L’objectif est aussi d’accompagner les pays membres à mieux comprendre les principes de l’agriculture sensible à la nutrition. Cela implique une meilleure organisation des États et des parties prenantes pour formuler des politiques d’intervention dans le cadre du Réseau des Alliances parlementaires d’Afrique centrale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (RAPACSAN). Un tableau de la situation de la malnutrition qui appelle à agir Selon la FAO, près de 40% des enfants de moins de cinq ans en Afrique centrale souffrent de malnutrition chronique, et 60% de la population de cette sous-région vit sous le seuil de pauvreté. Ces statistiques soulignent l’urgence de mettre en œuvre des solutions efficaces et concertées. La formation de Brazzaville a offert aux participants l’opportunité de renforcer leurs connaissances sur plusieurs thématiques essentielles, notamment la concrétisation du droit humain à l’alimentation, tel qu’inscrit dans des textes fondamentaux comme la Déclaration universelle des droits de l’homme. De plus, elle a mis en lumière l’importance de l’agriculture sensible à la nutrition en tant que levier de transformation, en intégrant des approches novatrices comme la valorisation des cultures locales riches en nutriments. Enfin, elle a souligné le rôle primordial des parlementaires dans la conception de politiques agricoles et nutritionnelles inclusives. La formation a abouti à une série de recommandations à l’endroit des participants, des gouvernements, des

parlementaires, de la société civile, du secteur privé, ainsi que des partenaires techniques et financiers, notamment : •Reconnaître dans les cadres juridiques nationaux, le droit à l’alimentation comme un droit humain inaliénable. •Intégrer l’agriculture sensible à la nutrition comme un levier puissant pour améliorer les conditions de vie. •Valoriser les cultures locales riches en nutriments. •Allouer à minima 10% des budgets des États pour la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. •Renforcer les capacités des parlementaires pour promouvoir et adopter des lois inclusives visant à garantir le droit à l’alimentation. •Développer un dialogue régulier entre l’ensemble des acteurs et parties prenantes. •Mobiliser les ressources financières nécessaires pour appuyer les initiatives agricoles et nutritionnelles, en mettant un accent particulier sur les femmes et les jeunes. •Créer des mécanismes de veille parlementaire pour surveiller la mise en œuvre des politiques agricoles et nutritionnelles. Les recommandations suggérées visent à créer une synergie d’actions pour relever les défis de l’accroissement de la population dans la sous-région, de l’augmentation des importations alimentaires et de leurs coûts pour les gouvernements, ainsi que de l’urbanisation rapide des villes. Elles mettent également l’accent sur la gestion des terres et des ressources en eau afin de transformer les systèmes alimentaires en Afrique centrale et garantir un accès universel à une alimentation saine et nutritive. Dans son discours de clôture, le Vénérable Pierre Ngolo, Président du Sénat et Président d’honneur de l’Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, a insisté sur l’importance de cet atelier. « Nos travaux ont été d’une richesse exceptionnelle et empreints d’une énergie collective.

Ils ont démontré qu’ensemble, parlementaires, institutions et jeunesse, nous pouvons transformer les systèmes alimentaires et faire du droit à l’alimentation une réalité pour tous » a-t-il déclaré. Évoquant la nécessité d’impliquer activement la jeunesse, il a poursuivi : « Les jeunes doivent être placés au cœur de nos politiques publiques, non comme des bénéficiaires passifs, mais comme des acteurs incontournables du changement, qu’il faut accompagner, responsabiliser et encourager à innover. » Un pas vers le Sommet parlementaire mondial 2026 Pour le Dr Athman Mravili, Coordonnateur sous-régional de la FAO pour l’Afrique centrale, « La complexité des défis appelle une réponse coordonnée, multisectorielle, inclusive. » Il faut donc renforcer les capacités, mobiliser les acteurs, créer des synergies, d’où l’ambition de la FAO « de créer une plateforme d’échange entre les parlementaires, les techniciens, les chercheurs, la société civile et les partenaires, pour bâtir des politiques agricoles et nutritionnelles plus cohérentes, plus efficaces, et surtout plus justes ». Cet événement marque ainsi, une étape déterminante pour consolider les alliances parlementaires et intensifier les efforts en faveur de systèmes alimentaires durables et équitables en Afrique centrale. Il s’inscrit également comme une étape cruciale dans les préparatifs du Troisième Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition prévu en 2026.

Pour plus d’informations :
Contactez
•Patrice Etong Oveng, Spécialiste Communication, FAO
Courriel : patrice.etongoveng@fao.org / Tel : (+241) 77 33 17 41
•Gaëlle Ngando Mbaye, Chargée de Communication
Courriel : gaelle.ngandombaye@fao.org/
Tel : (+237) 658 064 316

SANTÉ

Un rapport appelle à lutter contre les faux médicaments

Henriette Poaty, directrice scientifique à l'Institut national de recherche en sciences de la santé (IRSSA), et le Dr Blondy Mboungou-Bouesse, spécialiste en pharmacologie, pointent dans un rapport les « déconvenues » et les « conséquences » des vendeurs à la sauvette qui exposent la population à des risques sanitaires et interfèrent sur la profession légale des pharmaciens.

Le rapport de l'IRSSA a estimé que sur le plan scientifique, ces produits peuvent induire des maladies iatrogènes (des pathologies causées par la prise de ces médicaments) ; parfois ce sont des simples placebos ou des molécules non complètes qui peuvent poser des problèmes de résistance médicamenteuse. Selon le rapport, les conditions de conservation sont douteuses et les notices spécifiant les effets secondaires ne sont pas toujours lues par les acheteurs ; la prescription des doses est effectuée par un non professionnel ; des associations inexplicables des médicaments sont parfois effectuées par des acheteurs eux-mêmes ou recommandées par le vendeur. Exemple : le Tramadol (une drogue ?) est souvent associé à l'Ibucap (anti-inflammatoire). Sur le plan social, signifie le

rapport, il s'agit d'un exercice illégal de la profession, et les vendeurs interfèrent sur la profession des pharmaciens. En outre, le nom « doc » crée une sorte de dévalorisation du métier de pharmaciens ; la vente inopinée favorise la délinquance juvénile par l'accès aux drogues type Tramadol (très consommé par les adolescents). La majorité de ces produits est alimenté par un laboratoire indien et ils proviennent clandestinement de la République démocratique du Congo. Sur le plan économique, il est également démontré que parfois il s'agit de bons médicaments à coût moindre, illégalement fourni par des laboratoires et pharmacies locaux ou des délégués médicaux. L'interdiction formelle d'exercice de vente de ces produits peut poser des problèmes sur le plan écono-

mique, car il s'agit souvent de « job alimentaire » effectué par des pères d'enfants sans emploi. Les vendeurs de bokokos, cette deuxième catégorie de vendeurs, mettent sur le marché des plantes médicinales sous forme de racines, de tiges ou de noix. Les produits vendus ont des avantages et des inconvénients.

Les avantages et les inconvénients des produits de la pharmacopée vendue à la sauvette

Au plan scientifique, selon le rapport, on note plusieurs avantages : les plantes ont de nombreuses vertus thérapeutiques, et ce sont elles qui au départ sont à la base de la fabrication des médicaments d'officine. S'agissant des inconvénients, ces plantes sont souvent consommées sans connaître la dose, la composition chimique

et les effets secondaires. Les récoltes des plantes vendues sont non écologiques ; les plantes ne sont pas forcément identifiées et répertoriées par « l'herbier national » ; l'hygiène est déficiente car les produits placés le plus souvent dans une cuvette ouverte sont touchés par tout le monde, notamment dans les buvettes ; les conditions de conservation ne sont pas assurées. Par ailleurs, ils peuvent faire l'objet d'études pharmacologiques (enquête ethnobotaniques, chimique, expérimentation animale, etc.), car on tend actuellement vers les médicaments traditionnels améliorés (MTA). En conclusion, la profession de manganguiste doit être interdite car, selon le rapport, elle expose la population à des risques sanitaires et interfère la profession légale des pharmaciens. Cependant, pour des raisons

socio-économiques, on peut autoriser uniquement la vente des accessoires (gants, compresses, coton, tensiomètre, etc.). En outre, pour faciliter leur réinsertion professionnelle, un accompagnement de ces vendeurs est nécessaire après l'interdiction de vente. L'Etat peut, en association avec les ONG, construire un véritable projet de réinsertion avec des bourses de formation. En ce qui concerne la vente des bokokos, une réglementation de conditionnements des produits est nécessaire. Ces produits ne doivent pas être systématiquement interdits car ils sont d'un grand atout pour la recherche de nouvelles thérapies innovantes basées sur les MTA qui sont vendues à des faibles coûts et accessibles à toutes les couches de la population congolaise.

Guillaume Ondze

VATICAN

Le conclave chargé d'élire le nouveau pape débutera le 7 mai

Maîtres des horloges vaticanes depuis la mort du pape François il y a une semaine, les cardinaux réunis à Rome ont fixé au 7 mai la date du début du conclave, chargé de lui élire un successeur tout en évoquant les « défis » qui attendent le futur chef de 1,4 milliard de catholiques.

L'annonce de la date du conclave a été faite lundi par le Vatican au terme d'une cinquième congrégation générale, soit une réunion préparatoire privée, à laquelle ont pris part environ 180 cardinaux, dont plus de 100 cardinaux électeurs. Ils y ont notamment évoqué les qualités du futur pape pour répondre aux défis auxquels l'Eglise est confrontée, parmi lesquels l'évangélisation, le rapport avec les autres confessions, la question des abus (sexuels). Les cardinaux pouvant élire un successeur au pape François, décédé le 21 avril à 88 ans, sont au nombre record de 135 correspondant à ceux âgés de moins de 80 ans, mais le Vatican n'a jusqu'ici pas confirmé s'ils seront tous présents au conclave. L'incertitude plane notamment sur la participation du cardinal italien Angelo Becciu, condamné fin 2023 par un tribunal du Vatican dans un vaste procès pour fraude financière, et qui s'était vu retirer par le pape François les prérogatives accompagnant son titre de cardinal. Il n'est pour l'heure pas comptabilisé comme électeur dans les statistiques officielles du Saint-Siège. Le 7 mai au matin, les cardinaux prendront

part à une messe solennelle dans la basilique Saint-Pierre. Après quoi, au cours de l'après-midi, les électeurs rejoindront la chapelle Sixtine. Le scrutin, organisé dans le plus grand secret, prévoit ensuite quatre votes quotidiens, deux le matin et deux l'après-midi. Les deux derniers conclaves, en 2005 lors duquel Benoît XVI avait été élu, et en 2013 pour le pape François, avaient duré deux jours. D'ici le début du conclave, tous les cardinaux continueront de se réunir à huis clos en congrégations générales pour échanger sur le profil du futur pape et les priorités pour l'avenir de l'Eglise catholique. Les Musées du Vatican ont annoncé sur leur site la fermeture de la chapelle Sixtine pour les besoins des préparatifs, qui incluent l'installation d'une cheminée sur le toit. Cette dernière, visible par les fidèles depuis la place Saint-Pierre, émet une fumée noire si aucun pape n'a été élu et une fumée blanche en cas d'élection, par ajout de produits chimiques. Les deux tiers des voix des votants sont nécessaires pour désigner un pape, dont le nom sera annoncé « urbi et orbi »

à l'issue du conclave. Si plusieurs cardinaux sont présentés comme favoris (papabili) par la presse italienne et internationale, ce conclave s'annonce particulièrement ouvert. Samedi, plus de 400 000 personnes ont honoré la mémoire du premier pape sud-américain de l'Histoire, que ce soit lors de la messe place Saint-Pierre au Vatican - en présence de dizaines de chefs d'Etat - ou au passage de son cortège funèbre dans les rues de Rome. Pour les experts, la capacité du futur pape à unir l'Eglise dans un contexte géopolitique de plus en plus fracturé pourrait être un élément décisif, plus que sa nationalité. Si François - qui a choisi 80% de ceux qui éliront son successeur, en donnant davantage de poids à l'Afrique et à l'Asie - a laissé l'image d'un pape réformiste au franc-parler, rien ne dit que le prochain souverain pontife s'inscrira dans la même ligne, préviennent des experts. Le pape François était très différent de son prédécesseur Benoît XVI, un intellectuel allemand peu à l'aise en public qui lui-même contrastait avec le charismatique, sportif et immensément populaire pape polonais Jean-Paul II.

D'après AFP

OMC

Un risque de fragmentation géopolitique

Pour l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le recul des échanges internationaux de marchandises pourrait atteindre - 1,5 % en volume en 2025, en fonction de la politique douanière de Donald Trump.

Dans le contexte instable actuel, la Chine tente de se positionner comme un « antidote » à Donald Trump, note la presse américaine. « La guerre commerciale mondiale menée par Donald Trump va nuire aux économies du monde entier cette année, y compris aux États-Unis », à en croire un nouveau rapport de l'OMC. Selon ses prévisions, le recul du commerce mondial de marchandises pourrait atteindre jusqu'à 1,5 % en volume en 2025, en fonction de la politique douanière du président américain. La directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, se dit « très préoccupée ». Selon elle, l'organisation s'attendait à un effondrement de 81 % du volume commercial entre les États-Unis et la Chine. « L'incertitude persistante menace de freiner la croissance mondiale, avec de sévères conséquences négatives pour le monde, en particulier pour les économies les plus vulnérables », a-t-elle ajouté. « Si les pays ripostent et que l'incertitude douanière persiste au-delà de l'été, cela pourrait « réduire », à long terme, le PIB mondial de 7 % ». Les pays les plus pauvres souffrent déjà, « ils sont très vulnérables. Sur les dix économies confrontées aux droits de douane réciproques les plus élevés, cinq sont des pays peu développés ».

Un risque de « fragmentation géopolitique »

Ngozi Okonjo-Iweala redoute aussi que la fragmentation croissante du commerce mondial ne divise le monde en deux blocs commerciaux et ne « force les pays à choisir d'être d'un côté ou de l'autre [...] Nous voulons vraiment éviter un cas de fragmentation géopolitique », a-t-elle déclaré. Le président chinois, Xi Jinping, cherche à « exploiter les tensions » mondiales récentes et à « éloigner certains pays des États-Unis ». Il « mène une campagne visant à renforcer les partenariats en Europe, en Amérique latine », jusque dans « l'arrière-cour asiatique de la Chine », selon l'analyse du quotidien financier américain The Wall Street Journal. Xi Jinping cherche à « envoyer le message que la Chine est une force qui garantira un commerce stable, positionnant Pékin comme un antidote à Trump ». Mais « pour convaincre, Xi devra surmonter des conflits commerciaux et sécuritaires de longue date avec des pays fortement investis dans leurs relations avec les États-Unis. De nombreux dirigeants craignent d'être perçus comme trop proches de l'un ou de l'autre camp, et craignent d'être piétinés par les deux pays ».

Noël Ndong

INTERVIEW

Le président Denis Sassou N'Guesso parle des relations entre le Congo et la Russie

À quelques jours des festivités du 9 mai à Moscou, auxquelles il prendra part sur invitation de son homologue Vladimir Poutine, le président Denis Sassou N'Guesso a évoqué, le 26 avril à Brazzaville, avec l'agence de presse russe African initiative, l'historique des liens qui unissent la République du Congo et la Fédération de Russie ainsi que l'opportunité de les consolider.



Le président Denis Sassou N'Guesso lors de l'interview

L'interview conduite par Artiom Koureïev, rédacteur en chef d'African Initiative s'est déroulée au Palais du peuple. La coopération bilatérale établie du temps de l'Union soviétique et sa relance sous la Fédération de Russie, la célébration le 9 mai à Moscou du 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la place de l'Afrique et de sa jeunesse dans un monde qui se veut multipolaire, la dynamique du groupe des Brics : autant de questions abordées au cours d'un entretien plutôt chaleureux, en partie « offensif » du point de vue du média, auquel Les Dépêches de Brazzaville ont été associées, et que l'on peut résumer en quatre axes. Décryptage.

Plongée dans l'histoire et perspectives nouvelles

Artiom Koureïev (A.K.) : Monsieur le président, vous avez toujours été un ami de la Russie. Nous nous souvenons de vos visites en URSS et de vos rencontres avec Léonid Brejnev. A

votre avis, la coopération avec l'Union soviétique a-t-elle eu un impact sur le développement de la République du Congo ? Quels sont les projets mis en œuvre entre le Congo et l'URSS que vous considérez comme clés ?

Denis Sassou N'Guesso (DSN) : Le Congo et l'Union soviétique ont établi des relations diplomatiques le 16 mars 1964. Je me suis rendu plusieurs fois en Union soviétique, parfois en tant que cadre de l'armée populaire nationale, mais aussi comme ministre et chef d'État. J'ai pu rencontrer de nombreuses personnalités soviétiques, j'ai effectué une visite d'État en Union soviétique à l'invitation du président Brejnev. Donc le Congo et l'Union soviétique ont établi des relations de coopération dans plusieurs domaines. On peut dire que l'Union soviétique a formé au Congo plus d'un millier de cadres, de hauts cadres, civils et militaires. Nous avons établi avec l'Union soviétique la coopération dans d'autres secteurs : l'économie,

l'agriculture, le tourisme (l'Union soviétique a construit un grand hôtel ici, le Cosmos), ainsi que dans le domaine de la santé. L'hôpital Mère-enfant Blanche Gomes, qui se trouve à Brazzaville, a été construit au cours de cette période. Aujourd'hui, l'école nationale de l'administration et de la magistrature (ENAM), qui était à l'époque l'école supérieure du parti congolais du travail, est également le résultat de la coopération avec l'Union soviétique. Le plus important, c'était aussi la coopération que nous avons eue dans le secteur de la défense et de la sécurité. La force publique de notre pays, au cours de toute cette période, a été équipée grâce à la coopération entre notre pays et l'Union soviétique. Au cours de cette même période, nos deux pays ont coopéré le soutien aux luttes de libération nationale en Afrique. Brazzaville était alors le siège du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola. C'était une période importante de la coopération entre le Congo et l'Union soviétique, marquée par la

libération de l'Angola.

A.K. Monsieur le président, comment évaluez-vous la coopération moderne entre Moscou et Brazzaville et quels en sont les domaines les plus prometteurs ?

DSN : Dans le prolongement de la coopération que je viens d'évoquer, nous la développons avec la Fédération de Russie, notamment dans le secteur pétrolier. Les sociétés russes interviennent dans le secteur de la recherche et de la production du pétrole dans notre pays. Nous avons avec la Russie un grand projet de construction d'un oléoduc entre Pointe-Noire et Brazzaville. C'est un énorme projet mais cette coopération intéresse aussi la formation des cadres du secteur de la force publique et de son équipement. En projection, nous exprimons la volonté de l'étendre dans le secteur de l'agriculture, la formation aussi des cadres civils en Fédération de Russie. Dans ce sens nous croyons que les relations entre la Fédération de Russie et le Congo sont en train de prendre un véritable élan.

Une victoire pour l'humanité

A.K. Monsieur le président, le 9 mai marque le 80e anniversaire de la grande victoire contre le nazisme. C'est la fête la plus importante pour les citoyens de la Fédération de Russie et des pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants). Que représente pour vous personnellement et pour les Congolais la victoire contre l'Allemagne nazie qui professait la suprématie raciale, divisait les gens en Aryens et en sous-hommes ?

DSN : La Russie a consenti un sacrifice énorme dans la lutte contre le nazisme et le fascisme. Ce sont les unités de l'Union soviétique qui sont entrées les premières à Berlin et qui ont planté le drapeau sur le Reichstag. L'histoire indique que près de 20 millions de personnes, civiles et militaires de l'Union so-

INTERVIEW

Le président Denis Sassou N'Guesso parle des relations entre ...

viétique, ont trouvé la mort dans ces luttes contre le nazisme et le fascisme : 20 millions d'hommes. C'est donc un moment important qui mérite d'être célébré, celui de la victoire des forces de la paix et de la liberté sur le nazisme. Nous serons très heureux de prendre part à ces manifestations à Moscou le 9 mai prochain. Nous, peuple d'Afrique, qui avons été les peuples dominés, écrasés, nous ne pouvons que saluer cette victoire sur les forces qui considéraient certains peuples du monde comme des peuples inférieurs. Notre peuple a pris modestement sa part à cette lutte-là. Et puisque nous sommes ici, dans ce bâtiment, pendant la Seconde Guerre mondiale ce bâtiment (le Palais du peuple NDLR) était le siège de la France libre, puisque Brazzaville avait été proclamée capitale de la France libre lorsque la France était occupée, et les Africains se sont battus aux côtés des autres forces pour vaincre le nazisme et le fascisme. Nous allons donc célébrer un moment historique très, très important à Moscou et nous saluons le sacrifice consenti par les peuples de l'Union soviétique pour atteindre cette victoire.

A.K. Et qu'attendez-vous, Monsieur le président, de votre visite à Moscou dans le cadre de ces célébrations ?

DSN : D'abord, nous allons participer à la manifestation qui sera organisée pour saluer cette victoire. Ensuite, nous allons nous entretenir, je l'espère, avec le président Poutine afin de faire le point sur la coopération entre nos deux pays et tracer d'autres perspectives. Mais il est important de souligner que ce 9 mai sera un jour historique non pas seulement pour le peuple russe, mais aussi pour les peuples du monde qui ont vaincu le nazisme et le fascisme. C'est donc une journée historique que nous allons célébrer prochainement à Moscou.

Appel à la multipolarité

A.K. Monsieur le président, vous êtes un parmi les dirigeants les plus respectés du continent africain, jouissant d'une grande notoriété. Que pensez-vous de ce que les pays africains doivent faire pour construire un monde multipolaire égalitaire ?

DSN : Les peuples d'Afrique ont d'abord souffert de longues années



Artiom Koureïev accompagné de l'interprète face au président de la République

d'esclavage et de domination coloniale. On peut dire que le retard de l'Afrique est dû principalement à ces faits historiques. L'Afrique a connu l'esclavage, la domination coloniale et l'exploitation, et elle a dû lutter pour conquérir l'indépendance politique. Et, pour l'essentiel, tous les États africains sont indépendants. Mais la grosse bataille qui reste pour l'Afrique est celle du développement économique et social. Mais l'Afrique a ses atouts. L'Afrique ne peut plus accepter d'être un continent dominé comme elle l'a été les siècles passés. Et avec ces atouts, une population jeune, on dit que d'ici 2050, l'Afrique aura plus de presque 2 milliards d'habitants, une population jeune, éduquée. L'Afrique a des ressources naturelles immenses du sol et du sous-sol. Nous pensons que si les dirigeants et les peuples africains s'unissent, comme ils l'ont fait pour organiser la lutte de libération politique, si les peuples africains s'unissent pour le développement économique et social, ils participeront à la construction du monde aux côtés des autres peuples qui n'acceptent pas la domination. On n'a plus besoin d'un monde unipolaire. Le monde est en train de vivre des changements importants, et je crois que l'Afrique, avec ses capacités, doit prendre sa place aux côtés des autres peuples qui pensent comme elle, c'est-à-dire que les peuples sont égaux et aucun peuple n'a le droit de dominer un autre. Nous pouvons construire ensemble un monde de paix, de coopération, de développement et de bien-être pour l'ensemble des peuples du monde. Nous pensons que l'Afrique a sa place.

A.K. Monsieur le président, que pensez-vous de l'adhésion éventuelle de la République du Congo aux Brics ?

DSN : J'ai participé à un certain nombre de réunions des Brics. La dernière a eu lieu en Russie. Nous avons senti que les Brics sont en train de s'ouvrir aux autres États. Ils ne resteront plus seulement cinq. Ils ont accepté d'autres États. Je pense que c'est une belle ouverture. Les projets des Brics sont, à notre avis, intéressants pour l'Afrique, et pour notre pays spécialement. Nous pensons que si cette ouverture des Brics se confirme, le Congo est prêt à y prendre sa place.

A.K. Monsieur le président, l'Afrique est appelée le plus jeune continent. A votre avis, quelle est l'influence destructrice des Occidentaux sur la formation de la jeunesse africaine et quelles mesures faut-il prendre pour y faire face ?

DSN : J'ai tout à l'heure parlé de l'esclavage et de la colonisation. Je crois que ces deux phénomènes ont produit leurs effets au niveau de la mentalité des peuples. C'était aussi l'un des buts principaux : réaliser l'acculturation des hommes et faire qu'ils ne soient plus eux-mêmes. Alors, nous avons quand même observé que l'Afrique a donné au monde les civilisations comme celle d'Égypte. La civilisation égyptienne, c'est une civilisation africaine, et l'Afrique n'a pas tout perdu. C'est une valeur africaine qui a résisté aux assauts de l'esclavage et aux assauts de la colonisation, surtout au plan culturel. Ce que nous nous efforçons de faire : obtenir que

la jeunesse africaine s'approprie ses propres valeurs, qu'elle ne soit pas une jeunesse déstabilisée, qu'elle croie en ses propres forces et à ses propres valeurs. À ce moment-là, je parlais de 2 milliards d'habitants en Afrique en 2050. Près de 60 % seront des jeunes. Ces jeunes-là ne peuvent pas vivre en Afrique comme des personnes déracinées. Au contraire, cette jeunesse doit apporter aux autres parties du monde ce que l'Afrique possède comme valeurs et elle en a toujours ; c'est le travail qui se fait. Et nous sentons que, de plus en plus, la jeunesse africaine prend conscience de cette bataille-là. Je crois qu'elle sera menée avec succès.

Le regard des autres

A.K. Monsieur le président. Vous êtes en pleine forme. Comment parvenez-vous à rester en bonne santé et à être actif avec votre calendrier très chargé ? Pourriez-vous partager le secret ?

DSN : Oh non, je ne vais pas parler de moi. Je laisse les autres parler de moi. Je pense quand même que, modestement, on peut avoir une bonne hygiène de vie et rester sobre dans tout ce que l'on peut faire. Ce n'est toutefois pas le moment de parler de moi. Je laisse cela aux autres. On peut demander à tout le monde de faire un peu de sport et de marcher pour se maintenir en forme. Mais si vous observez que nous avons un peu d'énergie, tant mieux. Ce n'est toutefois pas le moment de parler de moi, merci beaucoup.

Gankama N'Siah

Lien: <https://t.me/africainitiativefr/3352>

MÉDIAS

Les femmes du CSLC édifiées sur leur autonomisation

La présidente de la Fondation biomédicale congolaise pour la recherche médicale, la Pre Francine Ntouni, a échangé le 25 avril à Brazzaville avec les femmes du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) sur le thème « Pour toutes les femmes et filles, droits, égalités et autonomisation ». Les échanges ont été placés sous la présidence de la secrétaire comptable de cette institution constitutionnelle, Agnès Isabelle Nioko.

La Pre Francine Ntouni a largement parlé de son expérience personnelle d'une femme battante marquée, comme toute vie humaine, des hauts et des bas. Elle a appelé les femmes du CSLC à encourager leurs filles à s'engager dans les filières scientifiques parce que, a-t-elle expliqué, dans nombreuses recherches médicales ou scientifiques, les hommes placent la condition de la femme en second lieu.

Répondant à une question relative à l'éradication totale du paludisme en Afrique, l'oratrice a indiqué que deux vaccins contre cette maladie sont en expérimentation dans quelques pays africains, avant d'ajouter que la recherche pour la mise sur le marché d'un produit ou d'un vaccin est très onéreux. Ainsi, a-t-elle poursuivi, étant donné que les maladies infectieuses sont plus présentes dans les pays d'Afrique et d'Asie, les pays industrialisés, c'est-à-dire les pays riches, ne sont pas motivés à investir dans la recherche pour l'éradication de ces maladies.



C'est pour cette raison, a-t-elle indiqué, que l'Union africaine et d'autres partenaires ont intérêt à orienter des investissements conséquents pour la recherche scientifique et médicale afin de

faciliter l'obtention des vaccins et des produits contre les maladies infectieuses. Les femmes africaines, a-t-elle renchéri, sont ainsi interpellées à s'investir dans la recherche scienti-

fique pour leur autonomisation. Elle a reconnu, par ailleurs, tous les divers obstacles qui les empêchent à s'y impliquer véritablement. Dans son mot introductif de

cette causerie-débat, la secrétaire comptable du CSLC, Agnès Isabelle Nioko, a remercié la Pre Francine Ntouni pour sa disponibilité et son engagement pour la cause féminine. « *La femme d'aujourd'hui n'est plus dans l'élan d'une âme dépendante ; elle aspire sérieusement à l'indépendance et à l'autonomisation à tous égards et à être capable de tout* », a-t-elle déclaré avant d'ajouter: « *Le thème de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes de cette année appelle à des actions qui peuvent libérer les chances, le pouvoir et l'égalité des droits pour toutes les femmes et augurer d'un avenir aux couleurs féministes où personne ne sera laissée de côté. L'autonomisation de la prochaine génération, à savoir les adolescentes, les jeunes filles est au cœur de cette vision qui consiste à leur donner les moyens d'être les catalyseurs d'un changement significatif* ».

Roger Ngombé

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La Berd adapte ses statuts aux besoins de la région

La banque multilatérale de développement a approuvé la modification de l'article 1 de ses statuts pour étendre son champ d'action à certains pays d'Afrique subsaharienne et à l'Irak.

Les actionnaires de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) ont approuvé une modification de l'article 1 des statuts de l'institution qui définit la mission de la banque et les zones géographiques où elle peut intervenir. Cette modification lui permet désormais d'élargir ses opérations à certains pays d'Afrique subsaharienne ainsi qu'à l'Irak. La décision entrera en vigueur dans un délai de trois mois, conformément aux procédures internes de la banque.

Une réforme en préparation depuis 2023

La modification des statuts fait suite à une décision du Conseil

des gouverneurs de la Berd prise en 2023. Elle intervient à la veille de la tenue de la 34^e assemblée annuelle de l'institution, prévue du 13 au 15 mai à Londres. L'événement sera consacré à la présentation de la nouvelle stratégie quinquennale, qui vise à renforcer la coopération internationale et à intégrer de nouvelles régions dans le périmètre d'intervention de la banque. A cette occasion, la Berd expliquera comment elle travaillera avec certains pays d'Afrique subsaharienne et l'Irak. « *La modification de l'article 1 de nos statuts constitue une étape décisive dans l'expansion géographique de la banque. Elle ouvre la voie à l'octroi par nos gouverneurs du statut de bénéficiaire à des pays d'Afrique subsaharienne et à l'Irak, ce qui nous permettra de démarrer nos opérations dans nos premiers pays de la région* », a

expliqué la présidente de la Berd, Odile Renaud-Basso.

Vers une présence en Afrique subsaharienne

La Berd a déjà accueilli plusieurs pays africains parmi ses actionnaires, notamment le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Nigeria. Le Sénégal, le Kenya et le Ghana sont en cours de processus d'adhésion. Pour que ces Etats puissent profiter des financements et services de la banque, leur statut devra être validé par le Conseil des gouverneurs, qui attribue la qualité de « pays d'opérations ». A ce jour, la Berd compte 75 actionnaires nationaux auxquels s'ajoutent l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement. Selon Odile Renaud-Basso, cette extension marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'institution qui prévoit d'amorcer ses premières activités dans ces nouvelles zones.

Noël Ndong

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

L'Agence spatiale africaine, un nouveau tournant pour le continent

« *L'Egypte a déployé des efforts considérables pour mettre en place l'agence qui incarne la vision de «L'Afrique que nous voulons», décrite dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine* », a déclaré le chef de la diplomatie égyptienne, Badr Abdelatty.

Badr Abdelatty a souligné que l'agence servirait de plateforme pour renforcer la coopération entre les pays africains dans l'utilisation pacifique de l'espace, l'échange d'expertise, la construction des capacités et l'unification des positions africaines dans les forums internationaux, en particulier dans le cadre des Nations unies. Il a relevé l'importance de l'ouverture de l'agence à la coopération avec les institutions de recherche, les universités et les agences spatiales internationales, en vue de contribuer à l'installation d'une base africaine solide dans le domaine des sciences et technologies spatiales. Pour le directeur général de l'Agence spatiale égyptienne, Cherif Sedki, l'inauguration de l'Agence spatiale africaine (AfSA) marquait une étape importante dans l'histoire de l'Afrique. « *L'AfSA servira de phare à l'innovation, à la collaboration et au progrès pour toutes les nations africaines* », a-t-il affirmé. Huan Yiheng, cofondateur de MinoSpace, une entreprise basée à Beijing, en Chine, qui se consacre à l'ingénierie de petits satellites avancés, a quant à lui déclaré que l'agence constituait une plateforme importante pour les pays africains qui souhaitent développer conjointement leurs technologies spatiales.

« *Nous souhaitons explorer les possibilités de coopération avec l'AfSA et d'autres pays africains* », a-t-il fait savoir. Après son inauguration, l'AfSA sera la principale entité chargée de coordonner la coopération spatiale de l'Afrique avec l'Europe et d'autres partenaires internationaux. Un objectif principal de l'AfSA est de renforcer les missions spatiales en Afrique, en garantissant un accès optimal aux données, informations, services et produits de source spatiale. L'Egypte a été choisie par l'Union africaine comme pays hôte de l'AfSA en 2019, après avoir rempli les critères politiques et techniques nécessaires.

N.Nd.

ROME

Le président Félix Tshisekedi a rendu un dernier hommage au pape François

Décédé le 21 avril, le pape François a eu droit, ce samedi 26 avril, à Rome à un vibrant hommage que les catholiques du monde entier lui rendu.

Présent à cette cérémonie funéraire, le couple présidentiel de la République démocratique du Congo (RDC) a rendu l'ascenseur au Souverain pontife pour la sollicitude maintes fois manifestée, de son vivant, à l'endroit du peuple congolais à travers ses incessantes intentions pour la paix. Aussitôt dans le parvis de la basilique Saint-Pierre, le couple présidentiel de la RDC a été accueilli par la Curie romaine et par le cardinal Fridolin Ambongo. Par la suite, le président Félix Tshisekedi et la première dame, Denise Nyekyeru Tshisekedi, se sont inclinés devant la dépouille mortelle du Saint-Père exposée dans la Basilique. C'est à la tribune dédiée à une cinquantaine des chefs d'État venus du monde entier et une dizaine de têtes couronnées que le couple présidentiel congolais a assisté aux funérailles.

Environ deux cent cinquante mille fidèles se sont rassemblés à la Place Saint-Pierre, dans une ferveur populaire. Outre ces croyants venus de tous les horizons, c'est un ballet de chefs



Une séquence des obsèques du Souverain pontife DR

d'État et de gouvernement qui s'est déroulé à Rome. Donald Trump, Emmanuel Macron, Javier Milei, Volodymyr Zelensky et Félix Tshisekedi, entre autres, étaient présents. «Les gestes et les exhortations du pape François en faveur des réfugiés et des personnes déplacées sont

innombrables», a relevé, sous les applaudissements de la foule, le cardinal Giovanni Battista Re, dans son homélie prononcée lors des obsèques du jésuite argentin sur la place Saint-Pierre. «*Son insistance à œuvrer en faveur des pauvres a également été constante*», a-t-il ajouté, souli-

gnant qu'il était significatif que le premier voyage du pape François ait été celui à Lampedusa, île symbole du drame de l'immigration avec des milliers de personnes noyées en mer. Ces obsèques, faut-il le préciser, marquent la fin d'un pontificat essentiellement tourné vers la

cause humanitaire. Rappelons que le couple présidentiel de la RDC avait rencontré le Saint-Père au Vatican successivement en octobre 2019, en janvier 2020 et entre janvier et février 2023 lors de la visite apostolique du Souverain pontife à Kinshasa.

Sylvain Andema

CONFLIT DE L'EST

Kinshasa et le M23/AFC arrondissent les angles au Qatar

Les choses sont allées très vite à Doha au Qatar où les délégations de Kinshasa et du M23/AFC tiennent, depuis quelques jours, des pourparlers intenses censés aboutir à une paix durable à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Le premier acte de ce processus de paix est sans doute le communiqué conjoint signé le 24 avril par les deux parties dans lequel elles annoncent avoir convenu de « travailler à la conclusion d'une trêve » en vue d'un cessez-le-feu effectif. Rien n'est encore acquis à ce stade. Les deux délégations ont simplement exprimé dans ce document leur intention d'en finir avec la guerre qui n'a que trop duré à l'Est de la RDC. Elles ont, d'un commun accord, réaffirmé leur attachement à une cessation immédiate des hostilités, rejetant catégoriquement tout discours de haine et d'intimidation.

Il s'agit pour le gouvernement de la RDC et le M23/AFC de baliser la voie au dialogue tant attendu en créant, d'ores et déjà, un environnement propice aux dis-

cussions. À propos de ce dialogue, les parties ont convenu sur le fait qu'il devra porter sur les causes profondes du conflit ainsi que sur les modalités concrètes censées ramener la paix dans les territoires de l'Est. Les deux parties se sont engagées à respecter immédiatement les engagements pris et ce, tout au long des pourparlers jusqu'à leur conclusion. Le peuple congolais, les chefs religieux ainsi que les médias ont été exhortés à soutenir et à relayer ce message d'espoir et de paix. Il faut noter que cette avancée majeure fait suite à trois semaines de discussions à Doha, sous la médiation du Qatar. L'initiative est saluée par plusieurs acteurs régionaux et internationaux.

S.A.

GHANA

La présidente de la Cour suprême suspendue de ses fonctions

La présidente de la Cour suprême, Gertrude Torkornoo, a été suspendue de ses fonctions par le président de la République, John Dramani Mahama, à la suite des pétitions l'accusant de manquements administratifs.

La suspension de la présidente de la Cour suprême, la plus haute magistrate du pays, par le président ghanéen John Dramani Mahama, a été décidée à cause de trois pétitions distinctes demandant sa révocation sur la base d'allégations de falsification des dossiers judiciaires et d'utilisation abusive des fonds publics. Les plaintes dont les détails n'ont pas encore été rendus publics ont conduit à la formation d'un comité d'enquête de cinq membres, composé de professionnels du droit et de l'enseignement, ainsi que d'anciens fonctionnaires.

La décision a suscité de vives réactions de l'opposition, notamment du "Nouveau parti patriotique" (NPP), dénonçant une manœuvre politique visant à affaiblir l'indépendance de la justice. Des responsables du NPP ont exprimé leur intention de contester la procédure devant la Cour suprême, arguant que la juge Gertrude Torkornoo, en poste depuis 2023, n'a pas eu l'opportunité de répondre aux accusations avant sa suspension.

Cette suspension, la première du genre depuis l'adoption de la Constitution de 1992, a été décidée après la consultation du Conseil d'Etat et l'établissement de plusieurs preuves pour exiger l'ouverture d'une enquête, conformément à l'article 146 de la Constitution. Une décision inédite dans l'histoire judiciaire du pays, qui soulève des inquiétudes sur l'indépendance de la justice à quelques mois des échéances électorales majeures.

Jean Pascal Mongo-Styhm (Stagiaire)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI N° 05 REVISE/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER
ET COMPTABLE DU PSIPJ

I.Contexte

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le Gouvernement a négocié et obtenu en auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, en juillet 2020, un financement initial de 50 millions USD pour le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC). Puis, en juin 2022, le Gouvernement a obtenu, pour le même projet, un financement additionnel d'un montant de 83 millions USD. Le PLRUC est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MAS-SAH). En mars 2024, le projet PLRUC a changé de nom et se dénomme désormais « Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSIPJ, il est prévu le recrutement d'un Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC), au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

II.Description des tâches

Le Responsable Administratif, Financier et Comptable est globalement chargé de :

- Appliquer et faire appliquer au niveau de l'UGP l'ensemble des procédures comptables, administratives et financières énoncées dans le Manuel de Procédures et dans les directives de la Banque mondiale ;
- Superviser le personnel administratif, financier et comptable directement sous sa responsabilité, notamment le chef comptable, les comptables, l'assistant administratif ;
- Gérer les ressources humaines et financières du projet ;
- Travailler de façon spécifique en étroite collaboration avec le chef comptable, pour faciliter la fluidité de l'organisation pendant les périodes d'intérim ;
- Renforcer les capacités des agents du Ministère de tutelle éventuellement désignés pour la mise en œuvre de la gestion administrative et financière du projet.

De manière spécifique, le RAFC est chargé de :

- En matière de gestion administrative :
 - Assurer l'administration du projet ;
 - Veiller à la validation du Manuel d'exécution du projet (MEP) ainsi que du manuel de procédures administratives, comptables et financières conforme au manuel standard de procédures fiduciaires en vigueur ;
 - Assurer la mise en œuvre effective du manuel de procédures fiduciaires, et ses potentielles révisions pour assurer le bon fonctionnement du Projet selon les règles édictées ;
 - Superviser le classement et l'archivage physique et électronique de tous les documents comptables et financiers du Projet, y compris de gestion du personnel, avec l'appui d'un système informatique ;
 - Participer à la programmation, au suivi et à l'évaluation des activités du projet ;
 - Contribuer ou superviser la rédaction des rapports du Projet (rapports trimestriels et annuels d'activités), et des correspondances du Projet.
 - Participer à la préparation des contrats avec les consultants et autres partenaires de services.

- En matière de gestion financière :

- Préparer les activités d'élaboration des budgets et des prévisions de décaissements ;
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire et rendre régulièrement compte au Coordonnateur du Projet et à la Banque mondiale, notamment lors des missions d'appui à la mise en œuvre ;
- Signer conjointement avec les autres personnes désignées les titres de paiement qui ont été préparés par les comptables ;
- Assurer la mise en place du mécanisme et des procédures de mise à disposition de fonds et paiements digitaux ;
- Suivre l'exécution financière des conventions, contrats et/ou protocoles avec les prestataires de services impliqués dans l'exécution des activités du projet ;
- Préparer les Rapports de Suivi Financier (RSF) et les Demandes de Retrait / Remboursement / Réapprovisionnement de Fonds (DRF) suivant les standards et la périodicité convenus avec la Banque mondiale ;
- Assurer de la réalisation régulière et dans le temps des audits financiers et comptables, et coordonner la préparation des missions d'audits interne et externe, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- S'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré d'information de gestion administrative, financière et comptable ; le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des RSF et des DRF.

- En matière de gestion comptable :
 - S'assurer de la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique ;
 - Vérifier les imputations comptables avant leur saisie dans les journaux ;
 - Suivre les comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garanties, cautions, dettes, etc.) ;
 - Organiser des missions d'audits comptables et financiers ;
 - Assurer l'effectivité du contrôle interne du projet ;
 - Coordonner la réalisation des inventaires selon la périodicité indiquée par la Banque mondiale.

- En matière de gestion du personnel :
 - Assurer la paie et la gestion des ressources humaines ;
 - Appliquer les lois et règlements énoncés dans les manuels, directives, circulaires et mémoires relatifs à la gestion du personnel ;
 - Procéder à l'évaluation et à la notation annuelle du personnel sous sa responsabilité et approuver ou réorienter leurs objectifs annuels ;
 - Tenir régulièrement des rencontres de planification et de suivi avec le personnel sous sa responsabilité afin d'assurer une bonne coordination et esprit d'équipe ;
 - S'assurer de la préparation et de la mise en œuvre des plans de formation du personnel de l'UGP et des prestataires du projet ;
 - Assurer le renforcement de capacités des agents du Ministère de tutelle qui seraient affectés au suivi de la mise en œuvre du projet.

- En matière de gestion du patrimoine :
 - Assurer la gestion des immobilisations ;
 - S'assurer que les stocks et les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition du Projet sont régulièrement enregistrés, protégés et à disposition pour un éventuel contrôle inopiné ;
 - Faire prendre toute mesure permettant de localiser et d'identifier les équipements acquis sur les

fonds mis à la disposition de l'unité de gestion du projet et des autres bénéficiaires ;

- Veiller à ce que les immobilisations et tout autre consommable soient utilisés à bon escient et entretenus régulièrement, selon les besoins ;
- Dresser les inventaires des immobilisations selon un calendrier préétabli, conformément au manuel de procédures du projet ;
- Veiller à la sécurité des locaux ;
- Veiller au respect strict de la procédure d'approvisionnement en biens et services, en collaboration avec le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) de l'UGP.

III.Qualifications et Profil du Candidat

Le Responsable Administratif, Financier et Comptable devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master 2 (Bac + 5) ou équivalent en comptabilité, sciences économiques et financières, contrôle de gestion ou toute autre discipline équivalente d'une université reconnue ;
- Avoir acquis au cours des cinq (05) dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente d'au moins 03 ans en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement ;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable ;
- Avoir une maîtrise des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO) est un atout ;
- Être formé au SYCEBNL est un atout ;
- Avoir une très bonne maîtrise de la suite bureautique (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques ;
- Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et travail sous pression ;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais est un atout ;

Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;

Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'au-

dit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

IV.Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au RAFC, au cours de laquelle il/elle devra produire à minima la comptabilité, les DRFs, les RSF et les états financiers du projet, ainsi que toute la documentation relative à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations issues de la dernière revue de la gestion financière par la Banque mondiale. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus.

Le RAFC résidera à Brazzaville, mais il/elle est appelé(e) au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V.Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI.Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Responsable Administratif, Financier et Comptable du PSIPJ est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le FPI de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original ou envoyés par voie électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 05 mai 2025 à 16h 00, à l'attention du Coordonnateur du projet PSIPJ et porter clairement la mention « Candidature au poste de Responsable Administratif, Financier et Comptable du PSIPJ »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : Forêt patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungi, Brazzaville.

Adresse électronique : contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 25 avril 2025

Le Coordonnateur,
Antoine Regis NGAKEGNI

JOURNÉE INTERNATIONALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Un échange autour de l'ouvrage « Réveille le génie qui sommeille en toi »

L'ouvrage « Réveille le génie qui sommeille en toi » de Bersol Exaucé Ngambili Ibam a été au cœur de la célébration, le 23 avril au siège de la Fondation Perspectives d'avenir, de la Journée internationale du livre et du droit d'auteur.

Face à un auditoire composé en majorité des étudiants et des élèves, l'auteur appuyé par le préfet, Denis Christel Sassou N'Guesso, a tenu en haleine les participants. Bersol Exaucé Ngambili Ibam, dans sa présentation, a rappelé les treize principes révélés dans l'ouvrage pour réveiller le génie qui sommeille en une personne. Le premier principe consiste à donner cours à l'imagination, car pour l'auteur, il faut d'abord avoir dans les pensées ce que l'on compte réaliser. Le deuxième principe c'est trouver son identité, savoir ce que l'on est réellement. Troisièmement, découvrir ce que l'on sait mieux faire, son talent ; quatrième, travailler son talent après l'avoir détecté pour le maximiser. « On ne naît pas médecin, ingénieur, avocat, mais on peut travailler pour le devenir », a rappelé Bersol Exaucé Ngambili Ibam. Cinquièmement, se concentrer sur son talent surtout lorsqu'on pense en avoir plusieurs. « Il est mieux de s'appliquer sur un talent, savoir orienter la formation, se former sur ce qu'on aime faire. Il faut d'abord croire en soi-même,



se dire être un chef-d'œuvre, qu'on n'est pas sur terre pour un simple accident. Accorde-toi du crédit, reconnais tes forces, arrête les pensées négatives pour les remplacer par des décisions positives », a résumé l'auteur de ce livre révélateur pour la jeunesse. Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, de son côté, a remercié l'auteur de l'avoir choisi pour préfacer son ouvrage après avoir postfacé le premier. Denis Christel Sassou N'Guesso a aussi remercié la maison d'édition L'Harmattan

d'avoir édité cet ouvrage, témoignant sa passion à accompagner les jeunes. « C'est un ouvrage que nous devrions considérer comme un livre de chevet. J'ai tenu à le préfacer parce qu'en lisant les principes contenus dans ce livre, j'ai un peu retrouvé les sentiments qui m'ont habité à l'époque quand j'avais pris la décision de créer la Fondation Perspectives d'avenir. Parce que l'ambition qui était la mienne à l'époque, était de voir comment accompagner les jeunes qui ont du talent, du potentiel, qui sont surtout

issus des milieux défavorisés à poursuivre leur rêve, leurs études », a justifié le préfet, saluant les performances de l'auteur. « Lorsque vous reprenez les treize principes, ils vous ramènent en réalité à une affirmation : croire en soi ; est-ce qu'aujourd'hui les jeunes croient en eux ? », s'est-il interrogé. Selon lui, tous les principes déclinés dans cet ouvrage mènent, en réalité, à la révélation de soi-même, de ce que les gens sont intérieurement. En mettant en exergue l'ensemble de ces principes, on fait

révéler le fameux génie dont parle l'auteur. « Ce génie, c'est l'ensemble de ces principes qui nous permettent de faire ressortir le meilleur de nous-mêmes en termes de qualité, de caractère, de conviction, de capacités physique et morale. Ce sont toutes ces choses que j'ai retrouvées lorsque j'ai parcouru cet ouvrage qui m'ont amené à apporter ma modeste contribution... La préface a été tellement parlante pour moi », a conclu le ministre Denis Christel Sassou N'Guesso. Un ouvrage révélateur qui a conquis l'auditoire. En effet, les quelques intervenants qui ont pris la parole au cours de cet échange n'ont pas tari d'éloges à l'endroit du député de la deuxième circonscription électorale de Djiri, neuvième arrondissement de Brazzaville, Bersol Exaucé Ngambili Ibam. « Comme l'a dit l'auteur, il faut toujours croire en ses rêves et ne jamais abandonner. Ce livre vient pour fortifier la jeunesse, c'est un message pour nous les jeunes qui semblent être perdus. C'est un très bon livre, j'ai aimé », a témoigné un élève du complexe scolaire Joseph Perfection. Parfait Wilfried Douniama

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Les Lettres Plurielles

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

EDITIONS

ÉMILE GANKAMA

TRIBALISTE TOI-MÊME !

Le village Nord-Sud au Congo-Brazzaville

Idees reçues et manifestations. Parlons-en !

ESSAI

LLM Editions

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

AMIA

L'Harmattan

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosi

Collection: langue et littérature africaine

Préface de Pr. Théophile OBENGA

Sarah, ma belle-cousine

Henri Djombo

PERIAN

LC EDITIONS / EDITIONS HEMAR

Hérissone Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL

JAMA

L'Harmattan

Guy MENGHA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

vie de

L'oracle

Théâtre

EDITIONS

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 36e et dernière journée, 1re division

Éliminé en demi-finale de la Coupe par Egnatia, le Partizani bat Elbasani (2-0). Archange Binstouka, titulaire, et ses co-équipiers doublent sur le fil leur adversaire du jour et arrache la 4e place.

Allemagne, 31e journée, 1re division

Chrislain Matsima, titulaire en défense centrale, et Augsburg sont battus sur la pelouse du Bayer Leverkusen (0-2).

Niels Nkounkou, lui, est resté sur le banc lors du carton de Francfort sur Leipzig (4-0).

Francfort est 3e avec 55 points, Augsburg 10e avec 43 points.

Allemagne, 31e journée, 4e division, groupe Nord

Oldenbourg bat Bremer 3-0. Déjà buteur le week-end dernier, Aurel Loubongo a ouvert le score dès la 19e. Son 5e but de la saison.

Oldenbourg fait un pas supplémentaire vers le maintien.

Angleterre, 45e et avant-dernière journée, 2e division

Vainqueur de Cardiff, (0-1), Luton Town sort de la zone rouge pour la première fois depuis la 26e journée. Christ Makosso, titulaire et remplacé à la pause, et ses co-équipiers ont évolué en supériorité numérique entre les 13e et 68e minutes.

Vingt-et-unième avec 49 points et 1 longueur d'avance sur Hull City, Luton doit l'emporter à West Bromwich Albion pour se sauver.

Angleterre, 45e et avant-dernière journée, 3e division

Northampton Town s'incline à Crawley (0-3). Remplaçant, William Hondermarck a été remplacé à la 67e.

Défaite également pour Huddersfield, soumis 1-3 à Exeter. Avec Loick Ayina sur le banc.

A une journée du terme, Huddersfield, 10e avec 64 points, et Northampton, 18e avec 50 points, sont tous les deux assurés du maintien.

Autriche, 24e journée, 3e division, groupe Centre

Queyrell Tchicamboud est entré à la 58e lors du match nul de la réserve de Lask Juniors à Wels (1-1).

A six journées de la fin du championnat, Lask est virtuellement barragiste.

Azerbaïdjan, 23e journée, 2e division

Vainqueur de MOIK (0-1), Qabala est officiellement champion de deuxième division. Le club de Domi Jaurès Massoumou, titulaire, compte 14 points d'avance sur son dauphin à quatre matches du terme.

Rappelons que le Congolais a inscrit 13 buts cette saison en championnat. Belgique, 4e journée des play-down, 1re division

Courtrai se complique la tâche en s'inclinant à Wilrijk (0-2). L'équipe de Mark Mampassi, blessé, est 3e et relégable avec 4 longueurs de retard sur Saint-Trond. Les deux équipes s'affronteront lors de la 6e



Cinquième but de la saison pour Aurel Loubongo (DR)

journée. Avant cela, il faudra battre. Belgique, 30e et dernière journée, 2e division

Le Patro Eisden bat Eupen 1-0. Sans Vancy Mabanza, resté sur le banc.

Lierse l'emporte 3-1 chez la réserve de Genk. Sans Exaucé Mafoumbi, absent.

Le Patro, 5e, est qualifié pour les barrages.

Belgique, 8e journée des play-offs, 3e division ACFF

Titulaire, Randi Goteni a été expulsé à la 90e lors du match nul concédé par Virton face à Rochefort (1-1).

Averti à la 52e, l'ancien Troyen a reçu un second avertissement à la 90e.

Belgique, 8e journée des play-down, 3e division ACFF

Sans Warren Okombi, absent de la feuille de match, le RUS Binche bat la réserve du Standard de Liège (1-0) et conserve ainsi ses chances de maintien (4e avec 1 point d'avance sur le premier relégable).

Belgique, 30e et dernière journée, 3e division VV

Déjà relégué avant le match, Heist termine sa saison par un succès de prestige face au premier, la réserve de Genk (4-3). Entré à la pause, Scott Bitsindou a marqué le but du 3-3 à la 70e.

Bulgarie, 1re journée des play-down, 1re division

Le Lokomotiv Sofia lance sa « mission maintien » du bon pied en battant Krumovgrad 3-0. Ryan Bidounga a joué toute la rencontre.

Avec ce succès, le Lokomotiv prend la 4e place de ce championnat à 8.

Espagne, 37e journée, 2e division

Vendredi soir, Gijón s'incline à Cadix (0-1). Sans Yann Kembo et Pierre Mbemba, restés sur le banc.

A cinq journées de la fin, le Sporting compte 7 points d'avance sur la zone rouge.

Espagne, 32e journée, 5e division, groupe 2

Dimanche, la réserve du Sporting

Gijón corrige Ceares 4-0. Titulaires, Pierre Mbemba et Yann Kembo ont été avertis aux 81e et 86e minutes.

Pas de Frédéric Loki sur la feuille de match.

Israël, 6e journée des play-offs, 1re division

L'Hapoel Haïfa est défait à domicile par le Maccabi Tel Aviv (1-3). Fernand Mayembo était titulaire dans l'axe de la défense.

A quatre matches du terme, Haïfa compte 10 points de retard sur les places européennes.

Israël, 5e journée des play-down, 1re division

Bnei Raina chute à Tiberias (1-2). Chance Leroy Mondzenga a été remplacé à la 85e.

Match nul de Sakhnin face à Ashdod (0-0). Sans Mavis Tchibota, absent du groupe.

National 1, 31e journée

Orléans abandonne ses dernières chances de montée en s'inclinant 1-5 face à Nancy, qui conforte ainsi sa place de leader. Titulaire, Marvin Baudry a joué toute la rencontre.

Un peu loin de Bokangu sur le 4e but lorrain.

Owen Matimbou est resté sur le banc.

De retour dans le groupe après cinq matches d'absence, Cédric Odzoumo était titulaire lors de la victoire de Versailles sur Bourg-Péronnas (3-0). Remplacé à la 69e, à 0-2.

Lanterne rouge, Châteauroux coule à Aubagne (2-6). Sans Dorian Ngoma, non retenu.

Sochaux et Victor Mayela, titulaire, s'inclinent à domicile face Dijon (1-2).

Quevilly-Rouen est balayé à Concarneau (1-5). Titulaire, Natanael Bouékou a réduit l'écart à la 19e d'une frappe du gauche détournée par un défenseur. Sa perte de balle amène le troisième but adverse (38e) avant d'être remplacé à la pause.

Camille Delourme

FOOTBALL

La CAF dévoile les noms de ses cinq nouveaux vice-présidents

Le Dr Patrice Motsepe, président de la Confédération africaine de football, a procédé, le 26 avril au cours de la réunion du Comité exécutif tenue à Accra, en marge de la phase finale du Championnat scolaire africain, à l'annonce officielle de la nomination de cinq nouveaux vice-présidents de la CAF.

Le Marocain Fouzi Lekjaa devient le premier vice-président, suivi du Ghanéen Kurt Okraku (deuxième vice-président), du Gabonais Pierre Alain Mounguéngui (troisième vice-président), de la Congolaise (RDC) Bestine Kazadi Ditala (quatrième vice-présidente) et du Mozambicain Feizal Sidat (cinquième-

vice-président. e Comité exécutif a également validé les nominations aux postes vacants de plusieurs commissions de la CAF. Pierre Alain Mounguéngui a été nommé président de la Commission d'organisation du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Le Camerounais Samuel Eto'o et le Tunisien Malouche Belhassen sont respectivement nommés président et vice-président de la Commission technique et développement de la CAF. Le Dr Mohammed Bouya (Mauritanie) et le Dr Thulani Ngwenya (Afrique du Sud) sont respectivement président et vice-président de la Commission médicale de la CAF. **James Golden Eloué**

MONDIAL 2030

La France et le Maroc lancent un comité de soutien

Le ministre délégué auprès du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, Laurent Saint-Martin, a effectué une visite officielle au Maroc à la tête d'une importante délégation.

Les membres de la délégation française ont tenu des réunions avec des responsables gouvernementaux marocains, qui ont abouti au lancement du « Comité franco-marocain pour soutenir l'organisation du Mondial 2030 par le Maroc ». Une dizaine de représentants d'entreprises françaises qui accompagnait le ministre a présenté l'expertise française dans les domaines de la planification urbaine, de la construction des infrastructures sportives, de la gestion des flux touristiques et des technologies événementielles. La France ambitionne de devenir un partenaire privilégié du Maroc dans plusieurs secteurs pour l'organisation de la Coupe du monde 2030. Le ministre français a participé également au Forum des affaires pour la Coupe du monde 2030 au Maroc, une occasion de renforcer les échanges économiques bilatéraux.

Plusieurs responsables ont salué le rôle croissant du Maroc dans l'accueil d'événements sportifs majeurs. Ainsi, le président de la Fédération internationale de football association (Fifa), Gianni Infantino, a souligné que « le Maroc dispose aujourd'hui d'infrastructures dépassant les normes internationales, grâce à la modernisation globale entreprise par le royaume. Cette modernisation a été menée dans les meilleures conditions et avec un engagement conforme à l'organisation de

ces grands événements dans l'agenda du football africain et international. L'accueil par le Maroc de la Coupe du monde 2030, aux côtés de l'Espagne et du Portugal, constituait l'une des compétitions phares de la Fifa dans les années à venir ». Il a souligné que « cette compétition, en plus de rassembler le monde autour d'une passion commune, contribuerait à la croissance économique du Maroc ».

Le Maroc accueillerait la Coupe d'Afrique des nations en 2025, avant d'organiser conjointement la Coupe du monde 2030 avec l'Espagne et le Portugal. Ces deux grandes compétitions témoignent, selon l'ambassadeur du Maroc aux États-Unis, Youssef Amrani, de « la grande responsabilité que porte le Maroc en tant que pays hôte d'événements mondiaux majeurs dans le football ». Dans le cadre des préparatifs pour le Mondial, plusieurs routes et villes feront l'objet de travaux de réhabilitation. Le Maroc ambitionne de faire de la Coupe du monde un véritable levier de développement. Ainsi, une trentaine de villes à travers le royaume sera intégrée à un programme de développement incluant notamment des interventions ciblées sur les axes routiers prioritaires, avec la nécessité d'élargir le financement pour maximiser l'impact régional du projet. **Noël Ndong**

NÉCROLOGIE



Florent Sogni Zaou, journaliste ; Mlles Makaya Lilia et Tchilessi Merveille ; MM. Mavoungou Clem Dieudonné; Alphonse Mouissou Poaty; Armand Kokolo; Joseph Mackosso; Evariste Tchibinda Taty; Zéphyrin Bouity; Moe Fouty Loemba et Jean Marc Loemba, Mmes: Jeanine Loumbou Taty; Marthe Mackosso Tchitoula; Commandant Pierre Claver Bouity; Commandant Jules Ngoma, Annoncent aux ami.e.s, parents et connaissances que les restes mortels de la veuve Nombo Mavoungou née Germaine Sébou, décédée le 11 avril 2025, seront portés en terre, le samedi 3 mai 2025, à Diosso. Germaine Sébou, que la terre te soit légère..

ALIMENTATION

La population exhortée à sauver l'humanité

Un focus a été organisé le 25 avril dans la salle des mariages de la mairie centrale de Pointe-Noire sur le thème « Devenons végétaliens pour sauver notre vie et notre planète » par Loving Hut et ses partenaires engagés dans la promotion de l'alimentation végétalienne.

L'événement qui a réuni les scientifiques, les leaders spirituels, les citoyens a eu pour objectif de sensibiliser la population à explorer l'urgence d'une transition mondiale vers un mode de vie à base de végétaux. Face à des rapports alarmants y compris l'avertissement de la Nasa, l'administration américaine en charge de l'aéronautique et de l'espace sur une potentielle tempête solaire dévastatrice en 2025, les organisateurs de l'activité ont insisté sur le fait que le temps de la prise de conscience passive est révolu. Alors que l'équilibre naturel de la terre s'effondre sous le poids de l'exploitation humaine, notamment de l'agriculture animale intensive, seule une réponse collective peut raviver l'espoir ont-ils dit avant d'ajouter que « La terre et l'humanité sont profondément liées. Quand nous détruisons la nature, nous nous détruisons nous-mêmes ». La seule véritable solution est une transition rapide vers une alimentation 100 % végétalienne dès maintenant.

Selon la végétalienne Me Su-



prême Ching Hai dont le message a été lu lors de la conférence-débat, les forces destructrices menaçant la terre sont les conséquences karmiques de la cruauté humaine, en particulier des massacres d'animaux. « L'événement explosif qui cause la destruction apocalyptique sur terre est produit par la force négative cruelle, méchante et vicieuse issue de notre karma de meurtre. Maintenant, pour contrer cela, nous devons compter sur la force de Dieu et l'énergie de compas-

sion, d'amour. C'est l'opposé du caractère de la force négative... L'énergie compatissante végane mettra fin à l'énergie de la force sombre. Et aussi avec les prières... Il n'y a que cette solution », a-t-elle expliqué.

Ainsi, lors de la conférence les différents orateurs, notamment Claire, responsable du restaurant Loving Hut, Delphine, Victoire, Hermann, Pepin et Richard ont dans leurs interventions étayés d'exemples vécus et rencontrés édifié le public sur les nombreux risques qui

La tribune lors de la conférence-débat/Adiac pèsent sur l'humanité si personne ne crie gare. « Le coût environnemental de l'élevage animal », « La perte de la capacité naturelle d'absorption du carbone de la terre », « Les pénuries alimentaires liées aux catastrophes climatiques », « Les bienfaits globaux - moraux, économiques et écologiques d'une alimentation végétale » ont été les principaux sous-thèmes développés par ces personnes ressources.

Aujourd'hui, les chiffres sont effrayants et le risque pesant sur l'humanité énorme. L'huma-

nité consomme 171 fois plus d'animaux contribuant ainsi à la déforestation massive, à la pollution de l'eau et à la perte de biodiversité. Il faut donc désormais adopter une alimentation à base de plantes. Ce n'est plus un choix individuel, mais une nécessité mondiale. La production de viande génère jusqu'à 166 fois plus de gaz carbonique et son coût économique caché est plus de cent fois supérieur à son prix de marché.

Les bénéfices d'un mode de vie végane sont, selon les végétaliens, la réduction des gaz à effet de serre, la préservation des forêts, des océans et de l'eau douce, la prévention des crises de santé publique, le rétablissement de l'harmonie naturelle de la planète, la fin de la souffrance de milliards d'animaux.

A la fin de la conférence-débat, une exhortation a été faite à l'endroit des gouvernants, des dirigeants, des institutions, des décideurs et à chaque individu à adopter un changement de comportement fondé sur la compassion et le respect de la biodiversité.

Hervé Brice Mampouya

PRÉVENTION DES RISQUES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Des agents du public et du privé édifiés

La direction générale du Travail a organisé, le 25 avril dans la ville océane, à la faveur de la Journée mondiale de la sécurité au travail, un atelier spécial pour édifier les travailleurs dans les secteurs public et privé, sur la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.



Une vue des participants pendant l'atelier/DR

La formation présidée par le directeur du travail, Joseph Akondzo Nguiambo, s'est tenue sur le thème « Prévenir les risques professionnels dans l'entreprise ». Plusieurs participants, essentiellement des représentants des sociétés publiques et privées, ont participé à l'atelier de formation animé par des experts en la matière. Les participants ont ainsi renforcé leurs compétences professionnelles en matière de prévention des risques dans leurs entreprises respectives.

Ils ont été notamment édifiés sur l'ensemble des dispositions professionnelles à mettre en œuvre au sein de leurs structures. L'objectif de la formation ayant été de garantir la sécurité des salariés, de préserver leur santé, de réduire les risques dans leur milieu professionnels en améliorant les conditions de travail, conformément à la loi en la matière. Unaniment satisfaits de la tenue de cette formation, les participants ont exprimé leur

gratitude au directeur général du Travail pour l'avoir organisée et souhaité que l'initiative soit pérenne afin de permettre aux travailleurs d'acquérir des connaissances basiques leur permettant de garantir leur propre sécurité dans leurs milieux professionnels. Après avoir recueilli les attentes des participants, le directeur général du Travail, Joseph Akondzo Nguiambo, les a exhortés à mettre en pratique les connaissances acquises.

Firmin Oyé

AVIS DE RECRUTEMENT

Vous êtes passionnés des bienfaits de la nature. Vous êtes actifs et discrets. Vous avez le désir de protéger les ressources naturelles avec des qualités d'investigateur sur toute l'étendue du territoire national. Vous avez au moins le niveau baccalauréat. Venez partager votre expérience. Les personnes intéressées peuvent envoyer au plus tard vendredi 30 mai 2025 à 17 heures, un curriculum vitae et une lettre de motivation à l'adresse : recrutement2016congo@gmail.com. Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

NB : La maîtrise de plusieurs langues serait un atout. Soyez prêts à intervenir sur toute l'étendue du territoire national.

La Direction

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIA
NEWSLETTER

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES

Renforcer la sécurité et l'authentification des états financiers

L'Ordre national des experts-comptables (Onec) a organisé, les 22 et 25 avril à Brazzaville et Pointe-Noire, un atelier de vulgarisation portant sur la nouvelle norme de présentation des états financiers et un dispositif innovant de sécurisation des attestations et des états financiers produits par ses membres.

Cette initiative stratégique s'inscrit dans une volonté affirmée de consolider la crédibilité et la fiabilité de la signature de l'expert-comptable. Elle repose sur l'adoption d'une démarche qualité uniforme, ancrée dans la récente norme de présentation des états financiers, et sur l'introduction d'un système de sécurité sophistiqué. Ce dispositif de sécurisation, mis en place par l'Onec, intègre des hologrammes d'authentification et des papiers sécurisés spécialement conçus.

Désormais, les acteurs économiques et les partenaires financiers pourront bénéficier d'une garantie accrue quant à l'authenticité des documents comptables. En effet, chaque état financier émis par un expert-comptable membre de l'Onec sera obligatoirement assorti d'un hologramme de sécurité infalsifiable. De même, toutes les attestations professionnelles seront éditées sur un papier sécurisé, renforçant ainsi leur valeur probante



Une vue des experts comptables pendant l'atelier/DR

et limitant considérablement les risques de fraude et de contrefaçon.

Afin d'assurer une appropriation globale de ces nouvelles mesures, l'Ordre national des experts-comptables annonce l'organisation, au courant du mois de mai, d'une session de vulgarisation spécifique à l'at-

tention de l'administration publique, des organisations patronales, des institutions bancaires et de l'ensemble des parties prenantes du secteur économique. Cette démarche vise à éclairer ces acteurs clés sur les bénéfices de cette modernisation et à faciliter leur compréhension des nouvelles modalités de pré-

sentation et de sécurisation des informations financières.

La mesure ambitieuse témoigne de l'engagement de l'Onec à moderniser la profession, à garantir la transparence des informations financières et à renforcer la confiance des parties prenantes dans l'expertise et l'intégrité de ses membres.

L'atelier de vulgarisation a permis aux experts-comptables des deux principales villes du pays de se familiariser avec ces nouvelles exigences, assurant ainsi une mise en œuvre harmonieuse et efficace de ce dispositif essentiel pour l'avenir de la comptabilité au Congo.

Guy-Gervais Kitina

« LES 72 HEURES DU MAYOMBE »

Rodrigue Dinga Mbomi prêt à tout pour défendre sa marque

Le président de l'association Marcher courir pour la cause (MCPLC), Rodrigue Dinga Mbomi, a animé, le 25 avril, à Brazzaville une conférence de presse au cours de laquelle il entend engager des poursuites pour usurpation de la marque « Les 72 heures du Mayombe », qu'il considère comme une atteinte grave à la propriété intellectuelle.

MCPLC défend une cause qui est grave et sérieuse. Il s'agit de sensibiliser, prévenir et agir face à un fléau de santé publique : la lutte contre le diabète à travers la Traversée du Mayombe dont la première édition a eu lieu en 2021. Depuis lors, elle œuvre sans relâche pour développer des événements à la fois sportifs et citoyens, porteurs d'un message fort. Dans le but de protéger son identité et son message, l'association, a expliqué son président, a enregistré plusieurs marques auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi), citant la Traversée du Mayombe et Les 72 heures du Mayombe. « Nous ne pouvons pas accepter que des acteurs non impliqués dans ce combat viennent altérer notre image, créer la confusion dans l'esprit du public et ainsi freiner notre mission. La protection de notre identité et de notre message est donc une nécessité absolue », a commenté Rodrigue

Dinga Mbomi. Il a précisé que Mayombe appartient à tout le monde et en aucun moment il a été question de demander à José Cyr Ebina d'arrêter son activité. Mais le sujet porte sur le nom de la propriété qui demande à ce dernier de changer le nom, parce que l'utilisation envisagée de la dénomination « Les 72 heures du Mayombe » constitue une violation flagrante de droits exclusifs.

« Il a procédé le 8 avril 2025 au dépôt d'une demande de marque intitulée Les 72 heures du Mayombe-Ecorun. Ce dépôt, postérieur à la notification officielle, constitue une tentative de détournement juridique et de mimétisme manifeste. Nous rappelons avec insistance qu'un dépôt de marque ne vaut pas un enregistrement. Le simple récépissé de dépôt publié dans la presse par les organisateurs ne leur confère aucun droit d'exploitation



Rodrigue Dinga Mbomi défend sa marque devant la presse/Adiac

», a indiqué Rodrigue Dinga Mbomi. Il a, par ailleurs, affirmé que « l'ajout du mot Ecorun à une marque déjà déposée permettrait d'en éviter la contrefaçon et est juridi-

quement infondé. Le droit reconnaît que l'ajout d'un terme n'efface ni la similarité ni la confusion. »

D'après lui, les similitudes dans la communication de M.

Ebina ne sont pas anodines. « Courons et marchons pour l'environnement » évoque sous une autre forme le nom de l'association Marcher courir pour la cause et le slogan « Venez vivre l'aventure », a-t-il confirmé, est une déclinaison évidente de sa formule « Venez vivre l'expérience. » « Ces faits démontrent une stratégie consciente d'appropriation de nos codes, de notre notoriété et de notre combat. Face à cette gravité des faits, nous avons saisi les juridictions compétentes. Une procédure judiciaire est en cours pour faire valoir nos droits et obtenir réparation pour le préjudice subi », a-t-il précisé. MCPLC a toutefois mis en garde toute entité (partenaire, sponsor, média) qui s'associerait à un événement utilisant frauduleusement ses marques. « Cela pourrait être assimilé à du recel de propriété intellectuelle, avec toutes les conséquences légales que cela implique. »

James Golden Eloué